



**Vivre dans un quartier précaire de Port-au-Prince :
Recherche exploratoire sur le parcours et le vécu des résidents issus
de l'immigration interne**

par Jacques CHARLES

**Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du grade de
maîtrise en études et interventions régionales**

Québec, Canada

© Jacques CHARLES, 2025

RÉSUMÉ

Notre étude explore comment la croissance urbaine désorganisée dans les villes du Sud, particulièrement à Port-au-Prince, crée et renforce les quartiers précaires, tout en analysant les dynamiques migratoires internes qui les alimentent et les représentations que s'en font les migrants.

En ce sens, sur le plan théorique nous avons présenté un ensemble de théories sur la migration, avec un accent sur les motivations et le vécu des migrants internes, en particulier dans le contexte haïtien. En effet, le cadre théorique de notre travail souligne la diversité des approches théoriques, tout en affirmant qu'aucune théorie n'est supérieure. Au contraire, elles sont complémentaires pour comprendre un phénomène multidimensionnel.

De plus, nous avons présenté sur le plan historique, géographique et même sociologique l'espace port-au-princien. Car, la ville de Port-au-Prince constitue d'une part notre terrain de recherche mais d'autre part, depuis sa fondation, elle a toujours été au cœur des dynamiques politiques, économiques et migratoires. La centralisation extrême, l'urbanisation non planifiée et la pauvreté rurale ont alimenté un flux migratoire constant vers la ville de Port-au-Prince. Ce qui, par conséquent, donne une capitale surpeuplée, marquée par l'essor de quartiers précaires comme Carrefour-Feuilles et Fort-National, qui, aujourd'hui pris en étau entre misère sociale et violence armée.

En outre, pour réaliser notre travail de recherche, nous avons adopté une approche qualitative basée sur des entretiens semi-dirigés menés auprès de 16 migrants internes vivant depuis au moins un an dans les quartiers précaires de Carrefour-Feuilles et Fort-National. Il faut dire qu'en raison des troubles sécuritaires, les entretiens ont été réalisés à distance via Zoom, avec l'aide de deux assistants sur le terrain. L'analyse des données s'est faite par regroupement thématique, autour des motifs de départ et des conditions de vie actuelles des migrants. L'étude, à visée exploratoire, respecte les normes éthiques en matière de consentement, d'anonymat et de conservation des données.

ABSTRACT

Our study explores how unplanned urban growth in cities of the Global South—particularly in Port-au-Prince—creates and reinforces informal settlements, while also analyzing the internal migration dynamics that fuel them and the perceptions migrants have of these spaces.

In this regard, on a theoretical level, we presented a range of migration theories, with a focus on the motivations and lived experiences of internal migrants, especially within the Haitian context. Indeed, the theoretical framework of our research highlights the diversity of theoretical approaches, while emphasizing that no single theory is superior. On the contrary, they are complementary in helping us understand a multidimensional phenomenon.

Furthermore, we provided a historical, geographical, and even sociological overview of the Port-au-Prince area. The city of Port-au-Prince not only serves as our research site, but since its founding, it has always been at the heart of political, economic, and migratory dynamics. Extreme centralization, unplanned urbanization, and rural poverty have contributed to a constant migratory flow toward Port-au-Prince. As a result, the capital is now overpopulated and marked by the rise of precarious neighborhoods such as Carrefour-Feuilles and Fort-National, which today are caught between social misery and armed violence.

Moreover, to carry out our research, we adopted a qualitative approach based on semi-structured interviews conducted with 16 internal migrants who have been living for at least one year in the precarious neighborhoods of Carrefour-Feuilles and Fort-National. It is worth noting that due to security issues, the interviews were conducted remotely via Zoom, with the help of two field assistants. Data analysis was conducted thematically, focusing on reasons for migration and the migrants' current living conditions. This exploratory study adheres to ethical standards regarding consent, anonymity, and data protection. (This translation is not completely mine, I used Google).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
ABSTRACT	iii
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
1 TABLEAU 1 : Questionnaire d'entrevue	vii
2 TABLEAU 2 : Caractéristiques des répondants	vii
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES SIGLES	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS	x
DÉDICACE	xi
REMERCIEMENTS	xii
INTRODUCTION	19
CHAPITRE 1	23
1- PROBLÉMATIQUE : CROISSANCE URBAINE ET QUARTIERS PRÉCAIRES DANS LES VILLES DU SUD	23
1.1- Les quartiers précaires : une réalité sociale et spatiale à reconnaître	23
1.2- La grande ville : une attractivité en dépit de conditions difficiles	31
1.3- La formulation des objectifs de recherche	36
1.4- Les concepts-clés : mobilité, migration interne et migration externe	37
1.5- La pertinence sociale et scientifique de l'objet d'étude	39
CHAPITRE 2	41
LE CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE	41
2.1- Présentations des théories	41
2.2- Les lois de Ravenstein	43
2.3- La théorie dite « à la croisée des chemins »	45
2.4- Les hypothèses de la transition de la mobilité	49
2.5- Une approche systémique de la théorie de la migration rurale-urbaine	51
2.6- L'approche théorique d'Everett S. Lee sur la migration	53
CHAPITRE 3	57
L'ÉTUDE DE CAS : LA VILLE DE PORT-AU-PRINCE EN HAÏTI	57
3.1- Port-au-Prince : un portrait historique et géographique	57
3.2 Les mutations spatiales de la ville de Port-au-Prince : un cadre explicatif	69
3.3- Brève présentation sociohistorique de Carrefour-Feuilles et de Fort-National	75
CHAPITRE 4	80
LA MÉTHODOLOGIE	80
4.1- Devis de recherche et justification de la méthode qualitative	80

4.2- La population à l'étude et la constitution de l'échantillon	81
4.3- La stratégie de collecte des données	83
4.4- Les méthodes d'analyse des données	85
CHAPITRE 5	89
ANALYSE DE DONNÉES DU TRAVAIL DE RECHERCHE	89
5.1- Thème I : Motifs du départ selon les répondants. Regard sur les réponses	89
5.2 Thème I : Motifs du départ selon les répondants. Analyse des réponses	100
5.3- Thème II : Conditions de vie selon les répondants. Regard sur les réponses	103
5.4- Thème II : Conditions de vie selon les répondants. Analyse des réponses	112
CONCLUSION	115
BIBLIOGRAPHIE	119
ANNEXE I	127
CERTIFICATION ÉTHIQUE	127
ANNEXE II	128
GRILLE D'ENTRETIEN (MIGRANTS INTERNES DE LA VILLE DE PORT-AU-PRINCE)	128
ANNEXE III	130
DÉCLARATIONS D'HONNEUR	130
DÉCLARATION 1A	130
1.6- DÉCLARATION 1B	130
ANNEXE IV	132
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT VERBAL AUX ENTREVUES INDIVIDUELLES	132

LISTE DES TABLEAUX

1	TABLEAU 1 : Questionnaire d'entrevue.....	68
2	TABLEAU 2 : Caractéristiques des répondants	69

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. Facteurs associés aux lieux d'origine et de destination et obstacles intermédiaires élaborés par d'Everett S. Lee.....	37
FIGURE 2. Haïti : découpages régionaux et villes principales.....	41
FIGURE 3. Quartiers étudiés dans l'Arrondissement de Port-au-Prince...	42
FIGURE 4. Reconstruction post-séisme à Carrefour-National	60

LISTE DES SIGLES

CE-JILAP : Commission Épiscopale Nationale Justice et Paix

IHSI : Institut Haïtien de Statistique

MINUSTAH : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti

OIM : Organisation Internationale de la Migration

ONU : Organisation des Nations Unies

RFI : Radio France Internationale

SKL : Sant Karl Lévêque

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CF : Carrefour-Feuilles

FN : Fort-National

QPNV : Quartier Précaire Non Viabilisé

DÉDICACE

En mémoire de ma regrettée mère,
Marie France JOSEPH, qui a su
m'inculquer des valeurs de courage et de
persévérance pendant toute ma vie. Je vis
avec une douleur immense ; Je pleure
quotidiennement ton départ dans mon âme,
maman ! En effet, tu es à jamais mon
héroïne et qui a su se sacrifier pour me
doter d'une éducation saine. Tu as été
toujours une mère modèle durant toute ma
vie, et je t'en suis infiniment reconnaissant.
Ton amour pour moi traduit l'immensité de
ta profondeur en tant que mère. Les mots
sont trop faibles pour décrire la bonté et
l'affection de la merveilleuse dame que
tu étais, ma mère. Je te voue tous mes
sentiments.

Je t'aime !

]

REMERCIEMENTS

Ce travail ne serait d'aucune manière possible sans l'encouragement de nombreux amis et collègues et de mon directeur de recherche Martin Simard. Surtout, par rapport à la situation malencontreuse dans laquelle se trouve Haïti actuellement, il est évidemment très difficile de mener des recherches et/ou d'accéder facilement à des données sur le terrain. De ce fait, j'aurais été incapable de rester motivé du commencement jusqu'à la fin si je n'avais pas su trouver le soutien d'une multitude de personnes précieuses à mes yeux.

En ce sens, il y a des gens importants pour moi qui ont marqué ma vie de diverses manières, notamment dans le cadre de la réalisation de ce travail, mais que je ne peux pas tous les dénombrer ici.

J'adresse un remerciement spécial à mon directeur de mémoire, le professeur **Martin SIMARD**, car depuis ma deuxième session à l'Université du Québec à Chicoutimi, il n'a jamais cessé de m'influencer positivement. En effet, à travers de nombreuses discussions que nous avons tout au long de mon parcours universitaire (deuxième cycle), je peux dire qu'il est à la fois l'acteur (sa rigueur dans la correction s'avère être fondamental) et le témoin vivant du balbutiement de mon travail de recherche jusqu'à la réalisation finale.

Je remercie **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** qui m'a accueilli de 2023 à 2025.

Je remercie également tous les **professeurs** du Département des sciences humaines et sociales notamment en interventions régionales, qui, à travers leurs cours, m'ont aidé à assimiler des connaissances essentielles.

J'adresse un remerciement chaleureux aux étudiants-amis qui ont joué le rôle d'aide-chercheurs dans le cadre de mon travail de recherche en raison de la difficulté que j'ai eu pour voyager en Haïti. Car, à cause de la situation chaotique qui prévaut dans le pays où les bandes armées sèment la terreur, l'Aéroport de la capitale est resté fermé. N'était-ce la présence de ces deux aide-chercheurs, l'accès aux données sur le terrain aurait été compliqué. Ces deux étudiants répondent aux noms de **Casimir Schneider** et **Edzer Jacques**.

Il y a des gens qui m'encouragent toujours depuis ma tendre enfance, parmi lesquels je peux citer **James Romain**, un brillant intellectuel qui a consacré sa vie à la politique.

J'ai le privilège de compter parmi mes amis **Johnley Israel** qui est en France actuellement et pour qui j'ai beaucoup de respect ainsi que **Eltive Célestin**, **Aristil Didrot**, **Frantz Brun Marie Gerald (Pipo)**, **Métayer Marc Guerson**, mes anciens camarades de la promotion mars 2014 de la Faculté des sciences humaines, sont les premiers amis avec qui je me suis adonné à des activités intellectuelles. En ce sens, aucun évènement dans ma vie ne peut effacer

l'expérience que j'ai eue avec vous lors de mon exposé. D'ailleurs, c'est cette activité académique qui a tissé notre lien pour toujours. que je salue chaleureusement dans le cadre de ce travail.

Je remercie **Louna St Vil et Widmaer Junior Finice**, mes deux colocataires pour leurs supports, qui sont aussi témoin de mes nuits blanches durant la rédaction de mon travail de recherche.

Je remercie **Rodilet Oxinal et Bernado Koné** de m'avoir particulièrement motivé dans le cadre de la rédaction de mon travail de recherche.

J'adresse un remerciement sincère à mon ami **Guy Ansy Petit-Noel**, étudiant à la maîtrise comme moi, qui a su me motiver chaque jour pendant la réalisation de ce travail.

Je remercie **Karine Jacques et Rodly Dieudonné** pour leur support inconditionnel durant mon parcours universitaire à la maîtrise. Ces deux personnes constituent pour moi la manifestation de l'amitié par rapport à leur empathie. J'en suis reconnaissant !

Richelier Simonvil et sa femme (Marie Ange Pierre), un ami de longue date avec qui j'ai un parcours subliminal : de la radio Canal JEN TV à l'organisation de défense des Droits Humains Sant Karl Lévêque, je me sentais toujours heureux de travailler à ses côtés.

Gardy Maisonneuve, mon directeur exécutif au Sant Karl Lévêque un homme de conviction qui a su m'aider dans le cadre de mes activités professionnelles.

Stephen et Pradel Maisonneuve deux amis (frères) pour qui j'ai beaucoup de respect.

J'adresse respectueusement un remerciement à, **Martine Fils-Aimé**, une âme ardente que j'ai rencontrée sur les réseaux sociaux devenant mon amie pour toujours.

J'exprime mes remerciements à ma tante et mon cousin, respectivement **Jeanne Joseph et Altiné Frénel** et à mon oncle **Eddy Souffrant**, un homme de conviction qui a tout mon respect.

Ma petite sœur **Marie Flore Naissa Gabaud** pour qui j'ai le sentiment le plus profond sur cette terre. Je t'aime !

Je remercie tous mes frères et sœurs spirituels de «Lakou Mont Carmel » comme **Bemaja R. Cadélus, Michael Chérubin Kimberlyse Jean Baptiste, Djoulaine Jeanville, Samedi Myriam...** Ces âmes comptent ardemment parmi les plus belles pières précieuses dont je dispose dans ma vie.

Je remercie mon ami **Bildad Michael Morin** qui m'a toujours soutenu dans les moments sombres. Notre amitié s'assoit sur des socles indestructibles. Je témoigne un respect incommensurable à ton égard cher ami-frère Bildad.

J'adresse un remerciement spécial à mon ami, mon professeur et mon parrain spirituel **Bildadson Cadelus**. Depuis notre rencontre en 2014 à la Faculté des sciences humaines (FASCH), il est l'un des grands intellectuels (philosophe) haïtiens qui m'a influencé tant sur le plan spirituel qu'intellectuel. Il sait aussi combien je l'aime, car il m'a permis d'avoir une vision du monde s'asseyant sur des valeurs honorables et précieuses.

Je remercie la « **sosyete Montcarmel 3 motè** », un «lakou » qui participe largement à mon éveil spirituel. Ce « lakou » contribue significativement au progrès sur tous les plans que je réalise dans ma vie. J'en suis fier et reconnaissant.

INTRODUCTION

L'urbanisation est une force qui façonne le monde depuis des siècles, voire des millénaires. Les espaces urbains qui en résultent sont des lieux qui concentrent les populations, les activités économiques et les services publics supérieurs (Nedelec, 2018). Cette situation attractive pousse les habitants des zones rurales à migrer vers les villes. Cet exode rural est particulièrement fort dans les pays de l'hémisphère sud ou en voie de développement, notamment en Afrique ou en Asie, mais aussi dans les îles des Caraïbes. D'ailleurs, les organisations internationales, au premier chef l'Organisation des nations unies (ONU), ont signalé que plus de 50 % de la population mondiale vivait dans les villes depuis l'année 2007. Ce mouvement d'urbanisation est largement relié à l'exode rural, du moins dans les pays dits du « sud global ». En effet, les conditions socioéconomique, sécuritaire et climatique sont souvent défavorables au sein des espaces ruraux. Celles-ci nourrissent donc les migrations internes qui profitent aux grandes villes, dans plusieurs pays.

Il est important de rappeler que ce phénomène de migration interne donne fréquemment naissance à une croissance urbaine incontrôlée. Selon Nedelec, la croissance urbaine est une « augmentation de la population urbaine » (2018, p. 22). Cette croissance peut devenir excessive lorsqu'elle se concentre sur une seule grande ville ou métropole nationale. Dans les pays du Sud, les migrants arrivant en ville s'installent généralement dans des quartiers

précaires non viabilisés, fautes de moyens financiers. Ces quartiers nommés bidonvilles, favelas ou slums sont généralement des milieux non planifiés où la qualité des bâtiments, des infrastructures sanitaires ou des équipements publics est très limitée, voire inexistante, en dépit de certains exemples de mobilisation populaire ayant amélioré les conditions de vie, notamment au Brésil.

Cette réalité à la fois géographique et sociologique montre comment l'espace urbain évolue de manière très dynamique dans le sud global. À l'intérieur des espaces urbains, les lieux de prestige et les grands équipements qui rendent les villes attractives sont concentrés dans certains secteurs, ce qui réduit leur accessibilité pour les nouveaux venus. Par ailleurs, les conditions de vie varient énormément d'un quartier à l'autre, les zones résidentielles périphériques accueillant un habitat précaire s'opposant aux belles villas des quartiers centraux, lesquels quartiers sont généralement réservés aux élites. Le droit à la ville demeure ainsi un combat quotidien (Lefebvre, 1968).

Comme bien d'autres, la ville de Port-au-Prince en Haïti fait face au phénomène de croissance urbaine accélérée sous la forme de quartiers précaires non viabilisés. En effet, les habitants des milieux ruraux et de petites villes sont amenés à quitter leur milieu pour venir s'installer autour de la ville de Port-au-Prince dans l'espoir d'améliorer leur sort. L'État haïtien, en ne mettant pas en place une politique urbaine pour accueillir convenablement les nouveaux arrivants, encourage indirectement le développement des quartiers

précaires. D'ailleurs, ces flux migratoires internes vers Port-au-Prince ne datent pas d'hier. En effet, « Port-au-Prince voit sa population augmenter très rapidement depuis la fin des années 1920. D'environ 70 000 en 1925, elle passe à 140 000 habitants en 1950. La population double donc sur une période de 25 ans (Lucien, 2014, p. 133) ». Un siècle plus tard (2009), Port-au-Prince compte près de 2,3 millions d'habitants, selon les estimations de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI).

Dans ce contexte, il s'impose de mieux comprendre le phénomène de migration interne vers la ville du point de vue des migrants récents. D'une part, il convient de se demander quels sont les facteurs favorisant les migrations des ruraux vers la ville de Port-au-Prince en Haïti ? S'agit-il d'informations factuelles ou de représentations sociales véhiculées par la culture ? D'autre part, on peut s'interroger sur la manière dont se déroule l'arrivée et l'intégration à la vie urbaine et le bilan que font les migrants de leur parcours migratoire, une fois vécues les conditions de vie dans les quartiers précaires non viabilisés de la grande ville ?

Avant d'aborder ces deux grandes questions de recherche, nous allons dans un premier temps aborder la notion de ville du sud en focalisant sur les conditions de vie des habitants dans les quartiers précaires non viabilisés. Deuxièmement, nous comptons présenter les objectifs de notre travail de recherche. Troisièmement, nous définirons certains concepts-clés de notre étude tout en nous inspirant des différents travaux qui ont été réalisés sur le

sujet. Quatrièmement, nous tenons à démontrer la pertinence sociale et scientifique de notre objet d'étude. Cinquièmement, nous allons décrire le cadre théorique de notre travail tout en essayant de mobiliser un ensemble de théories sur la migration. Sixièmement, nous allons élaborer une analyse sociohistorique de la ville de Port-au-Prince et des quartiers étudiés afin de mieux situer notre étude de cas. Par la suite, nous tenons également à présenter la méthodologie de notre travail. Finalement, nous allons interpréter et/ou analyser l'ensemble de données que nous avons recueillies sur le terrain en utilisant une méthode de regroupement par thèmes et par catégories.

CHAPITRE 1

1- PROBLÉMATIQUE : CROISSANCE URBAINE ET QUARTIERS PRÉCAIRES DANS LES VILLES DU SUD

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous tenons à présenter la réalité sociale et spatiale des quartiers précaires ; le côté attractif des grandes villes en dépit de conditions difficiles ensuite nous formulons nos objectifs de recherche tout en problématisant la réalité sociale que nous étudions.

1-1 Les quartiers précaires : une réalité sociale et spatiale à reconnaître

Si l'urbain est une réalité sociale et matérielle qui existe depuis des millénaires dans l'histoire des sociétés humaines, c'est avec l'industrialisation que les espaces urbains auront connu un accroissement significatif et une prédominance comme milieu de vie (Mumford, 2011). En effet, « aujourd'hui, les continents les plus urbanisés sont l'Amérique du Nord (82 % de la population vit dans les villes), l'Amérique latine et les Caraïbes (81 %) et l'Europe (74 %), alors que seulement 50 % de la population asiatique et 43 % de la population africaine vit dans les villes (Lefèvre et Pinson, 2020, p. 16) ». Toutefois, en termes absolus, les urbains sont plus nombreux dans les pays du Sud global. Quoi qu'il en soit, on parle de plus en plus d'urbanisation à

l'échelle planétaire (Brenner, 2014), signifiant à la fois l'emprise spatiale étendue des villes et leur influence socioéconomique sur les territoires ruraux, voire sur la nature « sauvage » transformée en jardins et en parcs pour le plaisir des urbains. En outre, une nouvelle dynamique spatiale serait liée au double mouvement de mondialisation / métropolisation, soit une augmentation des échanges à l'échelle internationale et l'hypertrophie des réseaux et équipements de transports et de communication (Deboulet, 2022).

Dans la modernité avancée, l'urbain demeure une manière dont les humains s'organisent sur le territoire effaçant largement la distinction entre la campagne et la ville. À la densité des habitants et des bâtiments, s'ajoute la division du travail et la hiérarchisation des groupes sociaux, très tôt dans l'histoire de l'urbanisation. Comme l'a démontré les écrits de l'école de sociologie urbaine de Chicago (Grefmayer et Joseph, 2009), cette hiérarchie s'illustre toujours au XX^e siècle dans la diversité des zones résidentielles qui se structurent selon les statuts socioéconomiques ou les caractéristiques ethnoculturelles. Les inégalités sociales et spatiales n'ont pas disparu au XXI^e siècle, bien au contraire (Dear, 2002).

Incidentement, les villes du nord et du sud contiennent toutes des inégalités spatialisées mais celles-ci sont beaucoup plus marquantes dans le Sud. Dans l'hémisphère sud, face à l'augmentation rapide de la population urbaine, il va sans dire que les autorités se trouvent confrontées à des problèmes liés à la planification, notamment l'incapacité d'accueillir et de

mettre en forme la périurbanisation associée à l'arrivée en masse des migrants ruraux (Tribillon, 2009). Les espaces qui en résultent sont qualifiés de bidonvilles, de favelas, de slums, etc. Cependant, nous estimons que l'expression « quartier précaire non viabilisé » (QPNV) paraît la plus appropriée et nous l'utiliserons prioritairement à l'intérieur de ce texte.

En effet, le concept de quartier précaire sera utilisé ici dans le même sens que Déboulet (2016). Celle-ci fait ressortir la neutralité relative de ce concept contrairement à celui de bidonville. La précarité renvoie à la fragilité des édifices bâtis ou aux difficultés économiques, sociales, voire environnementales, conséquentes au fait d'occuper les marges des villes, aux sens propre et figuré (Sierra et Tadie, 2008). Le quartier précaire doit néanmoins être reconnu comme un élément légitime de la ville formelle.

Ces quartiers existants dans toutes les grandes villes africaines, asiatiques ou sud-américaines prennent des visages différents, des plus précaires aux mieux organisés. Cependant, dans tous les cas, des difficultés subsistent pour les habitants, notamment l'absence de titres fonciers et de services publics. D'ailleurs, on retrouverait « 748 millions de personnes privées d'eau potable [à l'échelle planétaire]. Dans les agglomérations qui s'étendent à une vitesse vertigineuse avec leurs lots de bidonvilles, le nombre de citadins sans accès à l'eau est passé de 111 millions à 149 millions entre 1990 et 2012 (Valo, 2015) ». D'autre part, l'ONU-Habitat (2003) indique que « près d'un milliard de personnes, soit 32 % de la population urbaine des pays en voie de

développement, vit dans des bidonvilles ». Cette situation s'est probablement accentuée depuis 2003.

Par conséquent, les populations touchées se sentent désœuvrées car, le manque de ressources et d'infrastructures affecte sérieusement leurs conditions de vie et leur santé. Plus encore, ces habitants des quartiers précaires ne sont pas considérés comme des citoyens de plein droit. Comme l'ont si bien évoqué Barros et Vorms (2019, p. 3) « qu'il s'agisse de leur qualité, sanitaire, esthétique, architecturale ou urbaine, de leur irrégularité ou encore du statut social de leurs occupants, favelas et autres *barraches* sont considérés par les pouvoirs publics et les élites urbaines comme incompatibles avec le statut établi ou visé par ceux-ci pour une ville donnée ». Ces populations deviennent donc coupables de leur sort qui est pourtant causé par l'absence de moyens ou de volonté des autorités de les accueillir convenablement dans des milieux planifiés et viabilisés. Sur le plan économique, elles sont laissées à elles-mêmes et occupent des emplois subalternes ou adoptent des pratiques de subsistance liées à l'économie informelle.

Dans les pays du Sud, la plupart de ces espaces péri-urbains font face aux mêmes types de défis. Les quartiers précaires non viabilisés ne sont pas organisés de façon à ce les services sociaux et sanitaires de base soient assurés pour la population qui y réside. Égouts à ciel ouvert, rues sinueuses et bosselées, centres de santé inopérants, absence d'infrastructures scolaires,

marchés publics informels à même le sol, telles sont les réalités illustrant la vie en quartiers précaires non viabilisés dans la plupart des pays du Sud. Par ailleurs, faut-il rappeler que les résidents n'ont pas de titres de propriétés et que les bâtiments sont construits sans permis. Ainsi, La question du statut juridique serait au cœur de la notion de bidonville (Pérouse, 1996). Les occupants peuvent être déplacés par l'État à tout moment ... ou rançonnés par des groupes criminels se déclarant soudainement propriétaires des lieux. Par ailleurs, le quartier précaire se distingue selon l'ONU-Habitat par rapport aux standards urbains, notamment par la faible qualité des logements et des services ainsi que leur marginalisation par la puissance publique. Il est aussi le reflet de la situation sociale et économique que connaissent les différents pays du Sud, une réalité dont on voudrait fréquemment cacher l'empreinte territoriale.

Selon Clerc (2018), « depuis que bidonvilles et quartiers précaires existent, les pouvoirs publics cherchent à les faire disparaître et à en arrêter la croissance ». D'ailleurs, celui-ci se demande pourquoi cinquante années d'interventions nationales et internationales n'ont pas permis d'éradiquer ces quartiers ni d'enrayer cette urbanisation hors normes ? Plus encore, ces habitats collectifs de fortune continuent de s'accroître en taille et en population autour des métropoles et grandes villes. Dans le cas de Port-au-Prince en Haïti, presque tous les quartiers précaires qui ceinturent la ville s'implantent à flanc de colline faute d'espaces sécuritaires accessibles, ce qui expose de

surcroît les populations aux risques naturels (glissements de terrains, tremblements de terre, tornades, etc.).

Les quartiers précaires non viabilisés peuvent aussi gommer les différences en l'urbain et le rural. Bonilla (1961), cité par Vallardares (2006), déclare que « pendant la première moitié du XX^e siècle, les favelas, vues aujourd’hui comme un phénomène typiquement urbain, ont été considérés comme étant « le monde rural dans la ville ». Les migrants ruraux de première ou deuxième génération se regroupent à proximité et ils s’entraident. Ils retrouvent souvent des gens provenant des mêmes régions d’origine ou appartenant au même groupe ethnoculturel, ce qui favorise les pratiques d’auto-organisation (Deboulet, 2022). En ce sens, tout n’est pas négatif en ces lieux. Certaines favelas de Rio de Janeiro au Brésil sont devenues viables et réputées pour leur originalité architecturale et leur dynamisme communautaire, comme c'est aussi le cas à Mumbai en Inde. On y organise même des visites touristiques.

Par ailleurs, Clerc (2018) perçoit les quartiers précaires non viabilisés comme un espace de production de contre-culture et d’informalité, ce qui constitue une ressource urbaine. Toutefois, bien que ces territoires de bidonvilles soient riches en production de contre-culture, cela n’empêche pas l’État de tenter de marginaliser ou d’invisibiliser les pratiques socio-culturelles enrichissantes qui battent leur plein au sein de ces quartiers (Dédier et Philifert,

2019). De plus, les conditions de vie des populations demeurent difficiles malgré ces aspects positifs.

Le bidonville ou le quartier précaire choquerait les idéaux, voire l'ego, des autorités locales, régionales et nationales, car il est à la fois un aveu d'impuissance et un affront au processus de planification et de gestion urbaine qui devrait prévaloir dans un État prospère et fonctionnel. Il est aussi, selon Gerbeaud et *al.*, (2015, p. 64) :

« Le symbole inacceptable de la ville non finie, il est par nature une étape de transition : une étape de la ville qui se durcit, une étape de la vie de ses habitants qui passent par ce seuil pour accéder au monde urbain. Il faudrait enfin admettre que l'intervention urbaine ne vise pas à créer la ville parfaite, finie, mais à accompagner un processus, le guider ou l'améliorer. Elle doit être à l'écoute du réel, de ce qu'est la ville et non pas de ce qu'elle devrait être ».

L'urbanisme doit alors prendre acte de ses prétentions excessives en contexte de forte croissance urbaine et adapter ses pratiques pour composer avec l'existant plutôt que de chercher à coordonner le quartier parfait [...] (Tribillon, 2009).

Les quartiers précaires non viabilisés peuvent être vus comme un lieu de passage, un espace transitoire précédant l'intégration à l'urbain des migrants ruraux. Néanmoins, à cause du coût des logements, du manque d'éducation, de la rareté des emplois ou d'absence de capital social dans « la bonne société », les bidonvilleois parviennent rarement à s'intégrer pleinement à la

ville. Certains peuvent occuper un emploi de second ordre ou temporaire dans la ville construite en dur mais ils retournent à leur place, le soir venu. Ce sont les raisons pour lesquelles, les migrants ruraux plus ou moins récents se réfugient dans les quartiers informels se situant en périphérie de la ville. Par exemple, les bidonvilles abritaient près des 20 % des habitants de Bangkok en 2000 (Gerbeaud et al., 2015). En fait, l'État dans les pays du sud n'arrive plus à créer un cadre vital afin de permettre l'intégration desdits habitants. Au contraire, pour reprendre les mots de Guglielmo (1996) : « La sous-intégration sociale et fonctionnelle des habitants s'est aggravée du fait de la rupture des infrastructures qui desservaient des populations moins nombreuses et dont l'entretien a été négligé ».

Les types d'habitat varient selon les situations socioéconomique, politique ou climatique de chaque pays (2019, p. 9). Cette particularité affecte également les caractéristiques des bidonvilles qui s'y installent (Phoebe, 2014). Au final, il se révèle difficile de réaliser une typologie universelle de ces milieux de vie. Néanmoins, il est possible d'identifier certains facteurs structurels liés à leur développement. Dans les pays du sud où la croissance urbaine depuis la seconde moitié du XX^e siècle est en grande partie liée à l'explosion des bidonvilles, l'exode rural et l'accroissement naturel de la population constituent les principaux facteurs d'explication du phénomène (Bairoch, 1985 ; Grugler, 1996).

Les caractéristiques physico-spatiales des quartiers précaires sont différents dans les pays du Sud. Certes, ceux-ci affichant des particularités historiques et géographiques, mais il faut comprendre qu'ils renvoient à un même phénomène ségrégatif qualifié d'injustice spatiale (Soja, 2010). Nous mentionnons cela pour deux raisons. Il est clair que les gens qui y habitent n'ont pas accès aux services sociaux de base. Pour survivre, ils adhèrent à un mode de vie axé sur la débrouillardise et l'entraide. Toutefois, il demeure important de saisir que :

« Chaque bidonville a son histoire propre. Il se développe selon un rythme particulier, dispose d'une structure bien définie, présente des atouts et des contraintes qui sont les siennes, possède des caractéristiques physiques et sociales qui le distinguent de ses voisins (Goulet, 2005, p.157) ».

Malgré leur richesse culturelle, les quartiers précaires demeurent des lieux où les habitants se replient et vivent des conditions précaires. De plus, l'entraide de départ fait souvent place à l'anomie sociale.

1.2- La grande ville : une attractivité en dépit de conditions difficiles

Nous avons précédemment décrit les grandes villes du sud comme étant principalement composées de quartiers précaires non viabilisés où la vie quotidienne est généralement ardue et où les possibilités d'avenir sont peu

reluisantes. Il convient alors de se demander pourquoi les gens continuent d'y affluer en masse dans un grand nombre de pays. En effet, les ruraux se relocalisent continuellement en ville, prenant parfois la forme de véritables vagues humaines. Celles-ci peuvent être causées par des phénomènes « communs » (pauvreté, chômage, etc.) ou relativement « exceptionnels » (catastrophe naturelle, conflits armés, etc.). Dans ce contexte, la ville semble maintenir son attrait auprès des populations rurales, à tout le moins dans le sud global. Bien que difficiles, les conditions de vie dans les bidonvilles seraient-elles meilleures ou plus acceptables que celles des campagnes ? S'agit-il d'un problème de méconnaissance de la réalité ou de perceptions ? Sommes-nous en présence de témérité, chacun visant à croire en sa bonne étoile pour saisir une opportunité urbaine potentielle dans un contexte général qui est loin d'être parfait ? Ces questions nous interpellent dans le cadre de cette étude.

Les individus quitteraient généralement leur milieu d'origine, soit les espaces ruraux et les petites villes, pour venir dans les grandes villes dans le but d'avoir accès à de meilleures opportunités ou conditions de vie. Les métropoles ou grandes villes demeurent les endroits où les choses se passent. Et de fait, contrairement à la campagne, les grandes villes sont des pôles d'activités économique, politique et culturelle. Elles offrent un large éventail de commodités, de services et d'opportunités à leurs résidents même s'il n'y a pas d'emplois pour tous. De plus, celles-ci sont le symbole du pouvoir et du dynamisme économique, ce qui attirent les individus vivant dans les milieux

ruraux. Plus fondamentalement, il semble que «la ville est non seulement le lieu du social qui nous permet de comprendre la formation du sujet politique qu'est le citoyen mais surtout le lieu de production sociale (Isin, 2009) ».

Dans la même veine, il est aussi important de remarquer qu'il existe d'énormes contrastes dans les grandes villes du sud. Les services sont présents mais les inégalités à la fois sociales et spatiales demeurent criantes. En d'autres termes, les services sont souvent disponibles mais les individus qui ne disposent pas de moyens pécuniers suffisants n'en ont pas nécessairement accès, sans compter la répartition géographique déficiente de plusieurs services et équipements. Les bidonvilleois ne sont pas en mesure d'habiter dans les zones centrales de l'agglomération considérant les prix des logements et la cherté des commerces avoisinants. Face à cette situation, les individus qui arrivent dans la ville n'ont comme seul recours que d'habiter les quartiers précaires, slum ou favelas. Toutefois, ils retrouvent souvent un réseau familial ou de connaissances qui les aident à planifier leur arrivée et leur installation dans ces quartiers précaires. D'ailleurs, il s'avérait qu'au-delà de la disponibilité des services ainsi que de l'existence d'infrastructures qui constituent l'attractivité des grandes villes, les individus qui migrent vers la ville sont influencés par les informations provenant de ce réseau de connaissances dont nous avons parlé précédemment.

En effet, nombreuses sont les recherches qui portent sur les migrations internes qui essaient de décrire la relation entre le migrant et les informations

qu'il détient sur son lieu de destination. D'ailleurs, on peut supposer que l'individu s'assure toujours de disposer d'un ensemble d'informations avant de pouvoir prendre la décision de se déplacer vers un nouveau lieu de résidence, informations qu'il compare aux particularités de son lieu d'origine. Piché (2013, p. 22), en ce sens, mentionne en référence au modèle d'attraction / répulsion de Lee :

« [...] Ce ne sont pas tant les caractéristiques objectives que les perceptions individuelles des lieux d'origine et de destination qui provoquent la migration. Parmi les facteurs qui interviennent dans le processus migratoire, Lee mentionne les contacts personnels et les sources d'informations existant dans le lieu de destination ».

Dans ce contexte, les connaissances « objectives » du lieu d'origine font rarement le poids par rapport aux promesses souvent excessives d'un ailleurs mythique.

En outre, il est important de souligner que l'attractivité de la ville amène aussi une surpopulation dans les grandes villes du sud, bien que cette notion demeure relative. Et ces individus qui sont fraîchement débarqués dans les vastes régions urbaines, habitant les quartiers précaires non viabilisés qui s'étendent à perte de vue, développent une relation paradoxale avec la ville centre. Ainsi, les clivages sociaux sont choquants mais la présence des « riches » ouvre la porte à de petits boulots souvent informels (services ménagers, entretien paysager, etc.). De plus, les rares habitants des quartiers précaires qui détiennent un travail à la pige œuvrent pour la plupart dans les

entreprises ou industries exigeant une main-d'œuvre peu spécialisée. Ceux et celles qui pratiquent le commerce informel jonchent le trottoir de leurs marchandises ou déambulent avec celles-ci sur les grandes artères ou les zones touristiques, le cas échéant.

Certains chercheurs estiment que l'informalité qui caractérise les espaces urbains du Sud, côtoie constamment la formalité sur le terrain. Plus précisément, pour bien saisir la complexité du réel, écoutons Clerc (2010, p. 70), cité par Goulet :

« L'informalité comme opposition au formel reste une catégorie ambiguë. Beaucoup soulignent que l'informalité se situe dans un continuum avec le formel, mais la notion reste néanmoins indissolublement attachée à des représentations véhiculant l'idée de non-respect de la norme urbanistique et, partant, de désorganisation spatiale et sociale, alors qu'elle est avant tout un revers urbain des politiques publiques foncières et d'urbanisme ».

Au demeurant, la recherche sur la migration constitue un champ important pour illustrer l'appauprissement du tissu social dans les pays du Sud. La plupart de ces pays fait face à ces deux problèmes majeurs : d'une part, la migration interne provenant des milieux ruraux favorise le regroupement de populations peu scolarisées. Et d'autre part, la migration internationale, c'est-à-dire des jeunes qui sont toujours à la recherche d'un mieux-être une fois arrivée en ville, quittent pour aller s'établir dans un autre pays. Cela donne naissance à une fuite des cerveaux et des ressources humaines qualifiées des

métropoles du sud. En réalité, les migrations interne et externe affectent la qualité de la main-d'œuvre et produisent des quartiers précaires ayant peu de ressources humaines et matérielles de premier plan.

De plus, il existe parfois un lien entre la migration interne et la migration internationale où l'individu décide de quitter le milieu rural pour aller s'installer dans la grande ville utilise celle-ci comme tremplin lui permettant de migrer vers d'autres pays. Autrement dit, c'est un processus qui se réalise en deux étapes mais c'est toujours la même personne qui tente de rejoindre un autre lieu offrant potentiellement de meilleures conditions de vie et de plus grandes opportunités en matière d'emploi. Dans ce contexte, nous considérerons davantage les dimensions subjectives que les causes dites objectives, en nous penchant sur les perceptions et représentations des migrants internes vivant à Port-au-Prince.

1.3- La formulation des objectifs de recherche

Dans le cadre de ce travail de recherche, notre objectif général vise à mieux comprendre les facteurs favorisant l'attractivité des quartiers précaires non viabilisés de la ville de Port-au-Prince pour les personnes provenant des milieux ruraux et des petites villes. Cet objectif guidera globalement notre travail de recherche et il aidera à mieux orienter notre réflexion tout au long de notre démarche. Plus précisément, cet objectif consiste à révéler les

perceptions et représentations territoriales des migrants vers Port-au-Prince et le bilan que les migrants font de leurs parcours migratoires, après quelques années. Cet objectif nous aidera à mieux saisir le phénomène migratoire selon une approche culturaliste ou phénoménologique.

Notre étude comporte également deux objectifs secondaires. Premièrement, nous viserons à approfondir les connaissances sur les conditions de vie dans les quartiers précaires, sur les pratiques d'entraide ou de compétition ainsi que sur le poids relatif de l'enjeu sécuritaire. En second lieu, il s'agira de vérifier dans quelle mesure la migration infranationale est une fin en soi ou une étape à l'émigration internationale, notamment vers les États-Unis ou le Canada.

1.4- Les concepts-clés : mobilité, migration interne et migration externe

Pour clarifier notre démarche, il paraît important de relever les nuances existantes entre les différents termes associés au phénomène migratoire. Selon nous, trois mots qui s'apparentent demandent à être définis, soit la mobilité, la migration interne et la migration externe. Ces trois concepts traitent du déplacement volontaire de populations mais leur signification exacte n'est pas la même.

Premièrement, la mobilité est un concept paradoxal. Celui-ci prendrait en compte :

« L'ensemble des déplacements de population. L'utilisation de ce terme renvoie donc à tous les mouvements que les hommes effectuent à la surface du globe et impliquant obligatoirement un changement de position géographique. Cela concerne aussi bien les déplacements quotidiens, autrement dit la mobilité habituelle, que les déplacements saisonniers, ou les déplacements définitifs impliquant un changement de résidence (David, 2012, p. 52) ».

Malgré son usage qui tend à être de plus en plus large, on peut avancer que le terme mobilité réfère davantage aux déplacements fréquents sur de courtes distances. Par exemple, la mobilité quotidienne ou hebdomadaire liée au travail, aux achats ou aux loisirs.

Quant à la migration, Simard (2006, p. 3) la définit comme étant « un déplacement significatif d'une ou plusieurs personnes dans l'espace géographique pour une période d'une année, selon les conventions ». Elle peut renvoyer aussi à « [...] un déplacement sans retour, ou tout au moins de longue durée. [De plus,] le fait migratoire est souvent étudié dans un contexte spatial donné (pays, régions, etc.), ce qui conduit à distinguer les migrations internes des migrations externes (David, 2012 : 153) ». Normalement, la migration dite interne est « entendue comme le départ du lieu de résidence vers une municipalité éloignée, une région autre, la capitale régionale ou une grande ville (Gauthier, 1997 : 106) ». Pour sa part, la migration externe « suppose le franchissement d'une frontière administrative ou politique, ce qui est

généralement le cas lors d'un transfert d'un pays vers un autre (David, 2012 : 153) ».

Dans le cas des migrations de la campagne vers Port-au-Prince, en Haïti, il semble juste de prioriser l'expression migration interne.

1.5- La pertinence sociale et scientifique de l'objet d'étude

Notre travail de recherche nous apparaît pertinent. Sur le plan scientifique, notre étude aborde un phénomène social et géographique important et récurrent que les différentes cellules de recherches et même les organisations internationales, notamment l'ONU et/ou l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), continuent à investiguer dans le monde. Donc, il s'inscrit dans une démarche visant à faire avancer les travaux scientifiques sur ce thème à partir de l'exemple d'Haïti. Cependant, nous mettrons l'accent sur les migrations internes qui sont souvent délaissées au profit des migrations internationales des Haïtiens. Selon nous, il faut d'abord comprendre les migrations à l'échelle d'un pays avant de saisir les fondements des migrations à grande échelle. L'échelon local (milieu d'origine et Port-au-Prince) est aussi l'occasion de s'attarder aux perceptions et représentations territoriales qui motivent et stimulent les déplacements infranationaux. Cet aspect de la dynamique migratoire est trop souvent négligé. Il est primordial de rendre intelligible la dimension intangible des migrations.

Sur le plan social, il s'avère essentiel d'affirmer que la migration interne vers la capitale demeure un problème majeur en Haïti, comme ailleurs dans le monde. Les populations proviennent de tous les milieux ruraux, et même d'autres villes, pour venir s'installer à Port-au-Prince dans l'objectif général d'améliorer leurs conditions de vie. Ce qui amène la ville de Port-au-Prince à connaître une croissance urbaine considérable, source de problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires, dans un contexte de désorganisation politique et de stagnation économique. En conséquence, aborder cette réalité, c'est documenter un problème de société significatif en vue de proposer des pistes de solutions. De la sorte, les autorités concernées pourront éventuellement s'inspirer de notre travail de recherche pour alimenter leurs réflexions et guider leurs interventions.

CHAPITRE 2

LE CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous allons passer en revue un ensemble de théories qui traitent des migrations. Certaines théories orienteront notre démarche de même que la formulation des questions qui constitueront notre grille d'entretien. Ce faisant, nous porterons un intérêt particulier aux théories traitant des motivations et du vécu des migrants internes.

2.1- Présentations des théories

D'entrée de jeu, nous tenons à mentionner qu'il existe une multitude de théories sur le thème de la migration. Certains défendent leur théorie alors que d'autres estiment généralement que la coexistence d'une diversité d'approches permet des regards multiples et complémentaires sur le sujet. Simmons, dans un article publié en 2002, adopte cette dernière perspective lorsqu'il avance que « [...] aucune approche théorique ne peut être jugée supérieure aux autres. On a plutôt affaire à des approches qui se superposent et abordent des aspects différents, mais interreliés, d'un processus de migration multidimensionnelle, p. 9 ». Quoi qu'il en soit, cette diversité paradigmique nous oblige à étudier de manière rigoureuse la littérature scientifique appropriée.

Dès le début d'un ouvrage collectif portant sur les migrations, ouvrage dirigé par Piché (2013, p.19), celui-ci exhorte les lecteurs à comprendre ceci :

« Une théorie migratoire doit accomplir essentiellement deux choses : (1) expliquer pourquoi les gens migrent (les causes) ; (2) démontrer dans quelle mesure la migration atteint ses objectifs (les effets). Dans le premier cas, du point de vue de l'individu, on parle des raisons ou des motifs qui suscitent la décision de migrer ; d'un point de vue global, on cherche plutôt les facteurs sociaux et économiques qui poussent les gens soit à migrer soit à rester sur place. Cette distinction individu-société ou micro-macro traverse le champ migratoire jusqu'à aujourd'hui ».

Sur un plan empirique, il s'impose de s'attarder aux migrants et à leurs motivations sur une base individuelle, avant de pouvoir généraliser les résultats dans une perspective macrosociale. En effet, on ne peut étudier la société d'un seul bloc.

Au demeurant, nous estimons qu'il est également important de mettre l'accent sur la relation très particulière qui se développe entre les théories de la migration et les politiques publiques élaborées par les États. Car, nombreux sont les pays qui essaient de se baser sur les théories de la migration dans le but de concevoir et d'appliquer leurs politiques publiques (Op. Cit., p. 44). Il faut reconnaître que les théories de la migration offrent la possibilité à l'État de mieux saisir les dynamiques socio-spatiales de leur population, dans une certaine mesure, et, ensuite, d'agir en conséquence. En dépit de leurs moyens

réduits, les pays du sud peuvent poser des gestes ayant des impacts sur la société.

2.2- Les lois de Ravenstein

Pour discuter de la question de la migration durant la période moderne, nous devons nécessairement remonter aux travaux de recherche d'Ernest George Ravenstein. Ce dernier, habité par le souci d'expliquer les flux migratoires au XIX^e siècle, flux associés aux nouvelles dynamiques socio-spatiales de la révolution industrielle dans les pays occidentaux, rédige deux célèbres articles de recherche. L'un, présenté à la *Royal Statistical Society*, le 17 mars 1885, et l'autre, en 1889 (Lee, 2013).

Ces travaux de recherche connus sous le nom de lois de Ravenstein demeurent intéressants même s'il faut avouer que certains éléments dans leurs formulations s'avèrent désuets compte tenu de l'évolution des sociétés. Néanmoins, la pertinence de ces recherches anciennes semble attestée par le fait que de nombreux travaux récents sur les migrations réfèrent à ceux de Ravenstein, afin d'éclairer les phénomènes migratoires contemporains.

À cet égard, Simmons (2013, p. 70) déclare que :

« Dans ses essais novateurs Ernest G. Ravenstein (1885, 1889) a utilisé de simples catégories descriptives pour faire la distinction entre migrants se déplaçant sur de petites distances

et migrants se déplaçant sur de longues distances, et entre les flux de sortie et les flux de retour. [...]. Les processus qu'il a mis en lumière – tels que les liens entre innovation technique et migration ou les différences selon les genres dans les schémas migratoires- étaient tous implicitement liés à ce seul contexte et aux modèles migratoires prédominants (de la ferme à la petite ville, de la petite ville à la ville, etc.) qui lui étaient associés. L'objectif de Ravenstein était clairement d'élaborer une typologie des différents types de migrants et de flux migratoires dans un contexte donné ».

Donc, comme l'a dit Simmons, l'objectif de Ravenstein consistait à mettre sur pied une typologie permettant de mieux saisir le phénomène migratoire durant la période du XIX^e siècle en Occident. Il faut dire que Ravenstein, à son époque, reconnaît aussi que « les lois de la démographie, et les lois économiques en général, n'ont pas la rigidité des lois de la physique (Lee 2013, p. 103) ». Malgré sa popularité, Ravenstein a été vivement critiqué par ses pairs (M.N.A. Humphreys, S. Bourne, etc.) pour sa méthode. Il paraît nécessaire de relater qu'à cette époque, les sciences humaines et sociales étaient complètement dominées par le positivisme qui voulait étudier les faits sociaux comme on traite les phénomènes naturels dans les sciences pures (Durkheim, 2010).

Les lois de Ravenstein se déploient en sept éléments :

- Les migrations se réalisent en fonction de la distance ;
- Les migrations se font par étapes ;
- Il y a coexistence de courants et de contre-courants ;
- On remarque des différences entre milieux urbains et ruraux sur la propension à migrer ;

- Il y a prédominance des femmes parmi les migrants franchissant de courtes distances ;
- L'effet des technologies sur les migrations doit être considéré ;
- On observe la forte influence des facteurs économiques (Lee, 2013).

Nous ne nous arrêterons pas sur les débats et controverses anciennes par rapport aux écrits de Ravenstein. Cependant, un fait est certain, c'est que jusqu'à présent, tous les points des lois de Ravenstein constituent des angles à partir desquels un chercheur peut réfléchir pour bien comprendre les dynamiques du phénomène migratoire, moyennant une mise en contexte historique de ces lois. Par ailleurs, les thèmes de la distance, des étapes et des facteurs économiques rejoignent ainsi notre recherche sur plusieurs plans, bien que ces facteurs passent par le filtre de perceptions et représentations, ce dont Ravenstein était probablement moins conscient.

2.3- La théorie dite « à la croisée des chemins »

Dans un article intitulé « expliquer les migrations : Théorie à la croisée des chemins » écrit par Simmons (2013, p. 63), l'auteur nous présente les principaux débats en cours au sein des théories sur la migration. Il indique notamment que :

« L'étude des migrations se caractérise aujourd'hui par une très grande hétérogénéité. Une grande multitude d'approches et de vocabulaires se font concurrence. En matière de recherche, chaque école possède ses traditions et met l'accent sur ses

propres sujets d'intérêt et sur les processus migratoires qui leur sont associés ».

En bref, chaque auteur, selon la perspective théorique ou le champ paradigmique dans lequel il inscrit sa démarche, essaie de fournir un cadre explicatif au concept de migration. À partir de ce constat, on peut entrevoir les difficultés auxquelles un chercheur fait face quand il doit faire un choix paradigmique dans la réalisation d'une étude sur les migrations. Dans ce contexte, bien que Simmons s'intéresse à la définition et la classification des types de mouvements qui constituent la migration, cela ne l'empêche pas de soulever un ensemble d'interrogations. En voici quelques exemples (Simmons, pp. 65-67) :

- Quels types de mouvements peut-on considérer comme étant de la migration ?
- Doit-on s'attacher à définir et à classer les mouvements (le processus migratoire), les individus qui se déplacent (les migrants en fonction de leurs caractéristiques), les contextes dans lesquels les différents schémas se développent ou tout cela à la fois ?

Puisqu'il devient difficile de s'entendre sur une définition universelle de la migration, Simmons, à travers son article, essaie de proposer des paramètres par le biais desquels on peut traiter de migration. En d'autres termes, en lieu et place de chercher à définir la migration comme les autres

théoriciens, Simmons suggère des prismes à partir desquels on peut parler de la migration.

À titre d'exemples, nommons des paramètres liés à :

- (a) Un changement de résidence ;
- (b) un changement concomitant en matière d'emploi ;
- (c) un changement dans les relations sociales.

Toutefois, il faut dire en même temps qu'il reconnaît que « de telles définitions opérationnelles, suivant une comparaison générale des types de migration rencontrés dans des contextes différents, ne correspondent pas toujours à des formes de mouvements importants d'un point de vue conceptuel (Simmons, p. 68) ». Au contraire, avec le développement de l'usage de l'automobile durant la deuxième moitié du XX^e siècle, en particulier de la période des trente glorieuses (1945-1975), les individus deviennent de plus en plus mobiles et, par conséquent, ils sont capables d'effectuer de longues distances pour aller travailler. Dans certains cas, ces travailleurs résident près de leur lieu de travail durant la semaine et ils retournent chez eux à la fin de semaine. Comme l'a dit Remy (2004, p. 15), au sujet de la mobilité moderne, « la mobilité ne permet pas seulement de dissocier, elle ouvre des possibilités de substitutions : déménager sans changer d'emploi et réciproquement ».

Maintenant, la difficulté qui se pose est de savoir, selon la perspective théorique de Simmons, s'il faut considérer un individu qui se trouve dans cette situation de mouvement continu comme un migrant ? Car, généralement, on aborde le processus migratoire presqu'exclusivement sous l'angle du mouvement et/ou du déplacement. Comme il l'a dit lui-même qu'« aujourd'hui, la migration est de plus en plus envisagée sous l'angle de la complexité. Elle est souvent perçue comme un processus continu qui établit des circuits de mouvements s'appuyant sur des réseaux, des voies de communications et des rétroactions interpersonnelles et sur une interdépendance systémique dans une économie mondialisée (Simmons, p. 62) ». En ce sens, est-il pertinent d'isoler un mouvement spécifique dans le temps et dans l'espace ?

Sur ce dernier point, Simmons avance que les travaux de recherche récents s'appuient de plus en plus sur la circularité dans leur interprétation des flux migratoires :

« Avant tout la grande variété de modèles de mobilité et de migration qu'elles présentent. Ensuite, le cadre analytique qu'elles suggèrent de façon implicite ou revendentiquent de façon explicite s'appuie sur le fait que les opportunités précaires d'emploi et l'accès incertain aux terres agricoles poussent les pauvres du tiers monde à diversifier leurs activités économiques et, ce faisant, à circuler (et parfois à se déplacer de façon plus pérenne) (Simmons, 2013, p. 71-72) ».

Au final, les discussions de Simmons mettent l'accent sur les typologies ainsi que sur les défis méthodologiques qui caractérisent les divers travaux sur

les migrations. Il ne s'agit pas en soi d'un cadre explicatif intégré ou nouveau pouvant donner sens à une démarche de recherche spécifique. Tout au plus, on peut y voir un appel à la réflexion sur la terminologie employée de même qu'un plaidoyer en faveur d'un dialogue des paradigmes.

2.4- Les hypothèses de la transition de la mobilité

Les travaux de recherche de la migration de Zelinsky (2013) ont une importance particulière dans le champ des sciences humaines et sociales. Celui-ci est arrivé à mettre au point une théorie permettant de mieux appréhender la mobilité des individus. Cette théorie fait appel à la loi de la transition démographique, donc à l'évolution de la natalité et de la mortalité dans les sociétés modernes, laquelle évolution se répercute sur les pratiques migratoires (Skeldon, 2021).

Écoutons Zelinsky à ce propos :

« En démographie, nous ne pouvons identifier que deux éléments axiomatiques de ce type : La théorie de la transition démographique, et ce que l'on appelle les lois de la migration. La première est l'affirmation selon laquelle lorsqu'elle atteint certains seuils de développement économique, une société passe d'un quasi-équilibre traditionnel, dans lequel des niveaux de mortalité élevés tendent à annuler les niveaux de fécondité élevés, à un quasi équilibre moderne, dans lequel le faible niveau de fécondité est en quasi- adéquation avec le faible niveau de mortalité mais avec un déclin des naissances bien inférieur à la baisse de la mortalité, ce qui garantit une croissance démographique importante pendant la phase de transition, p. 119 ».

Il semble utile de souligner que Zelinsky analyse les migrations dans la durée, dans une perspective macrosociale. Sa démarche comporte l'énoncé de postulats, à l'image des fameuses lois de Ravenstein. L'hypothèse principale de sa théorie est la suivante : « dans l'histoire récente, on observe des régularités qui forment un modèle défini de croissance de la mobilité individuelle dans l'espace et dans le temps, et ces régularités constituent une composante essentielle du processus de modernisation (Zelinsky, 2013, p. 121) ».

L'un des postulats avancés par Zelinsky, c'est que les travaux de recherche qui portent sur la migration considèrent presque toujours l'espace comme un absolu, c'est-à-dire qu'ils ne s'intéressent pas nécessairement aux réseaux de relation qui y sont entretenus. En ce sens l'espace est vu comme une surface neutre qui se tend du point A vers le point B, soumise à une mesure objective de la distance. Néanmoins, « si cette affirmation est pertinente dans son sens physique, elle est trompeuse dans le cas d'une approche fonctionnelle de l'espace (Zelinsky, 2013, p. 126) ».

D'ailleurs, les travaux de recherche de certains auteurs haïtiens s'inspirent de ce postulat critique. Dorvilier, dans un article paru en 2010, a essayé de croiser la variable de la transition démographique avec différents facteurs démo-économiques et institutionnels d'un pays. De ce fait, il parvient à faire « une analyse institutionnelle du retard puis de la stagnation ou du

ralentissement, donc de la crise, de la transition démographique en Haïti (Dorvilier, 2010, p. 23) ». Cet état de fait favoriserait de fortes migrations de tous types.

2.5 - Une approche systémique de la théorie de la migration rurale-urbaine

Passons maintenant à la description de l'approche systémique de Mabogunje et de ses implications dans le domaine des migrations. Pour comprendre l'approche systémique, la définition du concept système devient fondamental. Un système peut être considéré « comme un ensemble complexe composé d'éléments en interaction, de leurs attributs et des relations qu'ils entretiennent entre eux (Hall et Fagen, 1957, cité par Mbogunje, 2013).

D'entrée de jeu, il précise que :

« Le présent article vise à montrer qu'à l'inverse, la théorie générale des systèmes offre un cadre parfaitement adapté à de telles analyses. Une telle approche exige qu'un ensemble donné de variables interdépendantes soit reconnu en tant que système possédant certaines propriétés qui, elles-mêmes auront la faculté de s'appliquer à de nombreux autres systèmes. Ce type de démarche a pour avantage fondamental de fournir un cadre conceptuel dans lequel un ensemble de questions pertinentes peuvent être posées pour comprendre la structure et le fonctionnement général d'autres systèmes, sous l'angle de l'étude d'un phénomène particulier (Mbogunje, 2013, p. 152) ».

L'objectif principal même de son approche systémique de la migration, comme presque tous les auteurs ou les théoriciens que nous avons présenté dans les pages précédentes, consiste à poser des questions fondamentales : Pourquoi et comment, un individu, fondamentalement rural devient-il un citadin permanent ? Quelles transformations subit-il ? Toutes ces questions constituent le nœud gordien à partir duquel Mabogunje va tenter d'appliquer la théorie des systèmes pour mieux saisir le phénomène migratoire. Il prend aussi en compte l'environnement dans lequel l'individu évolue. Cela l'amène à analyser les migrations internes de type rural-urbain dans de multiples pays africains, lesquels présentent des ressemblances avec le contexte d'Haïti.

La vision systémique ne veut pas ignorer les aspects individuels du phénomène migratoire. Cependant, le concept de système s'attarde « aux divers institutions (sous-systèmes) et aux relations sociales, économiques ou autres (mécanismes d'ajustement) qui font partie intégrante du processus de transformation qu'il subit. Les deux sous-systèmes les plus importants sont les sous-systèmes de régulation urbaine et rurale. Ces sous-systèmes ont pour fonction la surveillance du fonctionnement du système global et la détermination du moment et des modalités d'une augmentation ou d'une diminution des flux qui le traversent (Mabogunje, 2013, p. 155) ».

Donc, les conditions dans lesquelles les migrants effectuent leur voyage demandent une analyse prenant en compte tous les aspects du phénomène migratoire. C'est la raison pour laquelle l'approche systémique met en

évidence les relations entre les sous-systèmes qui permettent la pérennisation du système global, soit l'environnement dans lequel le migrant potentiel doit opérer et prendre des décisions. Nous tenterons donc de mettre en relief les forces externes dynamiques ayant affectées les migrants vivant dans les quartiers précaires non viabilisés de Port-au-Prince au moment de faire des choix migratoires.

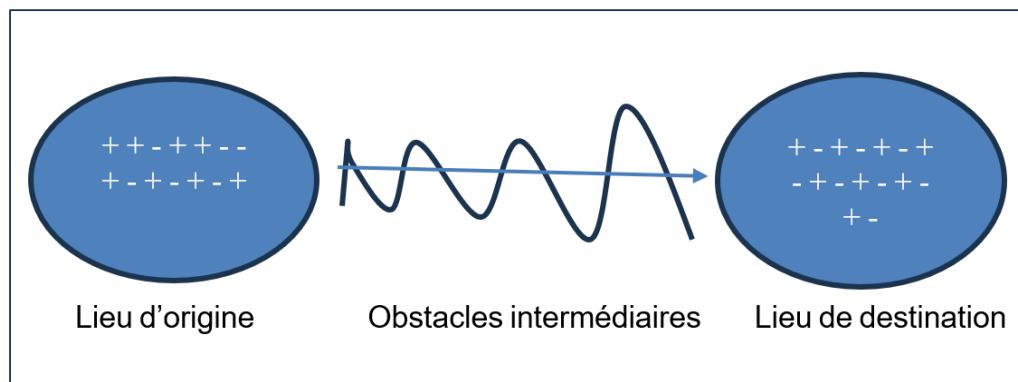
2.6- L'approche théorique d'Everett S. Lee sur la migration

L'approche théorique de Lee mérite aussi notre attention. Lee (2013, p. 105) définit la migration au sens large « comme un changement permanent ou semi-permanent de résidence ». Les individus opéreraient d'un système très dynamique constamment alimenté d'informations territoriales de diverses natures. L'approche de Lee se particularise par l'identification de facteur d'attraction et de répulsion (push and pull factors) . En effet, chaque lieu (ville, région, pays, etc.) serait doté d'une charge attractive et répulsive en fonction des perceptions et représentations de individus ou plus largement, de groupes sociaux ou de communautés territoriales. Les mouvements migratoires résulteraient de la charge d'un lieu précis et de sa différence par rapport à d'autres lieux plus ou moins rapprochés (Hornby et Jones, 1993).

Eu égard à la notion d'attractivité, Lee cherche à comprendre la décision qui est à la base de la migration. Il formule ainsi plusieurs facteurs

fondamentaux à prendre en considération. Il les catégorise en quatre (4) : 1- les facteurs associés au lieu de départ ; 2- les facteurs associés au lieu de destination ; 3- les obstacles intermédiaires ; 4- les facteurs individuels. Pour les deux premières catégories, il explique qu'il existe beaucoup de facteurs qui peuvent attirer ou pousser un migrant vers un autre environnement. De fait, Lee schématise la réalité migratoire afin de mieux expliciter l'attractivité et/ou l'aspect répulsif qui caractérisent le flux migratoire.

FIGURE 1. Facteurs associés aux lieux d'origine et de destination et obstacles intermédiaires élaborés par d'Everett S. Lee.



Source : les théories de la migration de Victor Piché

De plus, Lee ne fonde pas exclusivement ses explications sur les variables de lieu d'origine et de lieu de destination, bien qu'elles soient importantes. Il estime que ces deux variables ne suffiraient pas à expliquer la prise de décision de l'individu. À ce stade, il fait deux affirmations fondamentales :

« Si la migration est peut-être le fruit d'une comparaison entre les caractéristiques respectives des lieux d'origine et de destination, ce n'est pas un simple calcul des + et des - qui décide de l'acte de migrer. La résultante positive en faveur du déplacement, doit être suffisante pour vaincre l'inertie naturelle toujours présente (2013, p. 107) ».

« De nombreux évènements plus ou moins aléatoires peuvent aussi réduire considérablement l'emprise d'un lieu sur un individu et accroître l'attractivité d'autres régions. La victime d'une injustice aussi bien que l'auteur d'un crime peuvent être forcés de quitter la région qu'ils habitent. De telles situations ne concernent que peu de gens dans l'ensemble de la population, mais elles peuvent néanmoins compter pour beaucoup dans les motivations des migrants (2013, p. 108) ».

Ces deux assertions permettent de saisir la perception que développe le migrant sur son lieu de destination. Avant de quitter son lieu d'origine, le migrant prend connaissance des obstacles, connus sous le nom d'obstacles intermédiaires dans la pensée de Lee, obstacles auxquels il va faire face. Toutefois, par le fait qu'il dispose d'une perception positive de l'espace d'où il veut se rendre, dans une certaine mesure, il devient plus facile pour lui de prendre cette décision. À cet effet, nous pouvons comprendre que la charge positive présente dans cette perception joue un rôle fondamental dans l'acte de migrer. En parallèle, la charge négative du lieu de départ influence la décision du migrant.

Nous nous intéresserons donc aux perceptions et représentations ainsi qu'à la théorie de Lee, de manière générale, pour saisir le vécu des migrants internes haïtiens par rapport à leur village d'origine ainsi qu'aux quartiers

précaires de Port-au-Prince. Cela nous conduit maintenant à décrire la situation de Port-au-Prince dans une perspective historique et géographique.

CHAPITRE 3

L'ÉTUDE DE CAS : LA VILLE DE PORT-AU-PRINCE EN HAÏTI

Dans cette partie de notre travail de recherche, nous avons présenté la ville de Port-au-Prince sur le plan historique, géographique et même sociologique. Notre analyse historique de la ville de Port-au-Prince prend en compte sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Nous le faisons ainsi car l'espace port-au-princien constitue le terrain sur lequel se porte notre étude.

3.1- Port-au-Prince : un portrait historique et géographique

Dans le cadre de ce travail, il paraît judicieux de présenter la République d'Haïti et la ville de Port-au-Prince sur les plans historique et géographique. Commençons par quelques éléments de géographie. Selon la constitution du 29 mars 1987 amendée, l'article 8 précise que le territoire de la République d'Haïti comprend :

- a) La partie Occidentale de l'Île d'Haïti (Hispaniola) ainsi que les îles adjacentes : la Gonâve, La Tortue, l'Île à Vache, les Cayenites, La Navase, La Grande Caye et les autres îles de la Mer Territoriale ; Il est limité à l'Est par la République Dominicaine, au Nord par l'Océan Atlantique, au Sud et à l'Ouest par la mer des Caraïbes ou mer des Antilles ;

- b) La mer territoriale et la zone économique exclusive ;
- c) Le milieu aérien surplombant la partie terrestre et maritime.

De plus, l'article 9 de cette constitution énonce également que le territoire de la République est divisé et subdivisé en Départements, Arrondissements, Communes, Quartiers et Sections Communales (figures 2 et 3). Et de fait, la ville de Port-au-Prince est un Arrondissement qui est une subdivision du département de l'Ouest. En effet, la constitution déclare que la ville de Port-au-Prince est sa Capitale et le siège de son Gouvernement. Ce siège peut être déplacé en cas de force majeure. Plus précisément, l'Arrondissement de Port-au-Prince comprend les communes de Port-au-Prince, Carrefour, Delmas, Pétion-Ville, Kenscoff, Cité Soleil, Gressier et Tabarre.

Sur une population de la République d'Haïti estimée à 11 905 897 (ihsi.gouv.ht/indicator-population) pour une superficie de 27 750 km², la ville de Port-au-Prince détient à elle seule 2 754 812 habitants sur un territoire de 152,02 km² (Théodat, 2023).

FIGURE 2. Haïti : découpages régionaux et villes principales.



Source : Lombart et al., 2014

Selon la présentation du géographe haïtien Jean Michel Théodat (2023) :

« La ville à proprement parler s'étend sur seize collines : Saint-Martin, Sans-Fil, Bel Air, Canapé Vert, Bourdon, Fort-National, Saint-Gérard, Turgeau, Pacot, Morne-à-Tuff, Poste-Marchand, Nazon, Bois-Verna, Bolosse, Nelhio, Fort mercredi ». Elle est aussi « parcourue par quelques cours d'eau, dont la rivière Bâtarde et la ravine du Bois-de-Chêne ».

FIGURE 3. Quartiers étudiés dans l'Arrondissement de Port-au-Prince



Source : Lombart et al., 2014 (modifications de Jacques Charles).

Au cours des dernières décennies, une urbanisation sans industrialisation explique en partie l'incapacité d'accueillir les migrants et la rareté des emplois en Haïti, comme dans bien des pays du sud global. Malgré cette réalité, cela n'empêche pas les migrants d'y arriver en vagues continues. Plusieurs motifs peuvent être à la base du choix de migrer vers une grande ville dans l'hémisphère sud. En effet, Deboulet (2022, p. 32) nous dit que les « Exilés et migrants se côtoient dans leur aspiration à trouver refuge et emploi

dans la métropole pour de multiples raisons, telles que la volonté de vouloir franchir les échelles de la mobilité sociale et se libérer des carcans de la vie au village ou dans les petites bourgades ».

De fait, la réalité migratoire décrite par l'auteur cadre visiblement à la réalité qui motive les migrants à se rendre vers la ville de Port-au-Prince, de façon générale. Historiquement, le phénomène migratoire interne vers la ville de Port-au-Prince est une réalité sociale qui débute précisément dans la première moitié du XX^e siècle. Durant, la période de l'occupation américaine (1915-1934), une politique dénommée la corvée a été mise en place par les occupants en vue de construire certaines infrastructures routières du pays (Castor, 1988). Cette politique consistait parfois à arracher les paysans des milieux ruraux pour les faire travailler de manière forcée dans les villes. Par ailleurs, nous devons avouer que la misère qui bat son plein dans le milieu rural en Haïti constitue également un facteur fondamental encourageant les habitants à migrer vers la capitale, depuis fort longtemps.

En ce sens, Dorvilier (2010 : 7) avance que :

« Sur le plan spatial, il ressort que le milieu rural (63% de la population) contribue davantage à la pauvreté extrême ; l'incidence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté y est largement plus importante. S'agissant de la pauvreté extrême, elle est trois fois plus élevée que dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. La grande majorité des pauvres du pays (74%) habite donc en milieu rural, où l'agriculture représente paradoxalement la principale activité génératrice de revenus et où les services sociaux de base sont quasi-inexistants ».

Dès lors, le flux migratoire commence à surgir dans l'histoire urbaine du pays, car l'espace Port-au-princien demeure un territoire au sein duquel presque toutes les infrastructures importantes du pays sont concentrées. Ce qui fait que le seul recours des jeunes, qui souhaitent ou rêvent d'avoir accès à l'emploi et à l'éducation supérieure, paraît être de migrer vers cette ville mythique, du moins à l'échelle nationale. C'est la raison pour laquelle « au cours de la période 1946-1956, la population de Port-au-Prince accuse une rapide croissance qui entraîne l'extension de la ville. Elle couvre 7 km² en 1933, 9 en 1943 pour atteindre 16,75 en 1947 (Jules et Jacques, 1947, cités par Lucien, 2014, p. 133) ».

En outre, dans le but de mieux saisir l'attractivité de la ville de Port-au-Prince, une parenthèse sociohistorique s'avère être nécessaire. En effet, la ville de Port-au-Prince a été fondée par l'ordonnance du 12 juin 1749 sous l'administration coloniale française. Sa fondation s'inscrit dans un vaste plan que la royauté française exécutait depuis la signature du traité de Ryswick, le 20 septembre 1697. Il est à noter que bien avant que ce traité fût paraphé entre la France et l'Espagne, les pirates et boucaniers français commençaient déjà à s'installer sur l'Île de la Tortue (Hector et Moise, 1990), ce qui créa une instabilité au niveau du système de défense de l'île d'Hispaniola et poussa l'Espagne à céder ce territoire. La métropole française, une fois en possession du territoire, allait instaurer la monoculture sucrière comme nouveau système de plantation qui lui permettrait de renforcer son économie, au profit de la métropole.

En ce sens, Joseph et Segura (2019, p. 93) sont limpides dans leurs arguments quand ils avancent que :

« Port-au-Prince est construit dans une région de la colonie où il y avait déjà deux ports, Miragoâne et Petit-Goâve, qui constituent des points de relais entre la région ouest de la colonie et la Métropole française (Bazabas, 1997). À l'époque, l'enjeu était de « construire une cité dont le port puisse servir de refuge aux navires marchands et à la flotte du roi, et qui permette un meilleur contrôle de la partie centrale de la colonie » (Bazabas, 1997, p. 26). Peu après la création de Port-au-Prince, le 16 novembre 1749, sur ordre de Louis XV, roi de France, la capitale de la colonie y est transférée. La ville est alors déclarée « Capitale des îles sous le vent » (Corvington, 2001, p. 37). À sa fondation, Port-au-Prince constitue une ville à la fois administrative et commerciale. Durant la période coloniale, la ville est affectée de façon significative par des agressions humaines et naturelles (Bazabas, 1997 ; Corvington, 2001 ; Geggus, 1989 ; Prépetit, 2011) ».

Incidentement, nous pouvons dire que la dynamique socio-économique qui se développait dans la colonie nécessitait à l'époque une organisation rationnelle des territoires à Saint Domingue par l'administration coloniale française. Avec une économie qui se basait sur la production des denrées, les villes côtières, dont Port-au-Prince, devenaient une source de richesse pour le « développement » de la colonie. Elles gagnent de l'importance pour plusieurs raisons mais nous tenons à citer seulement deux. D'une part, quand les navires arrivent dans les rades, ils veulent souvent être accostés à des lieux facilitant le débarquement des produits en vue d'aller les distribuer rapidement dans la métropole française. D'autre part, la manière dont les habitations coloniales furent construites, les services ont été énormément centralisés dans les milieux

urbains. En conséquence, Port-au-Prince, comme capitale et l'une des plus anciennes villes de la colonie, connaît une importance inégalée aux yeux de diverses autorités de la colonie saint-dominguoise depuis sa fondation.

Même après l'indépendance du pays, le 1^{er} janvier 1804, Port-au-Prince conserve son statut de ville qui connaît une importance significative pour l'économie d'Haïti parce que sa façade s'expose sur une baie donnant accès au commerce maritime. Malgré tout, au lendemain de la proclamation de l'indépendance d'Haïti, Jean-Jacques Dessalines, père fondateur de la nation, a pris la décision de transférer la capitale politique du pays dans le département de l'Artibonite, notamment à Marchand Dessalines (Constitution du 20 mai 1805). Néanmoins, la ville de Port-au-Prince demeurait le territoire par excellence où les grandes décisions politiques sont discutées. Même s'il faut reconnaître que le pays, au XIX^e siècle, était organisé en ce que Anglade (1982) appelle un espace régionalisé, de l'indépendance de 1804 jusqu'à 1915, moment du débarquement des Marines américains.

Cette régionalisation serait causée par le fait que :

« Au XIX^e siècle, l'État qui surgit de l'indépendance ne peut pas immédiatement réaliser son projet de centralisation, il lui faut le construire. Passant par des étapes de sécession, le *modus vivendi* qui finit par s'imposer est celui d'une fédération de provinces dans laquelle des partenaires, jouissant d'une autonomie relative, s'allient et se combattent au rythme d'une histoire qui voit la centralisation se renforcer de plus en plus (Anglade, 1982b, p. 12) ».

De plus, la ville Port-au-princienne allait être témoin durant tout le XIX^e siècle de multiples conflits et crises pour le contrôle du pouvoir. En bref, nous pouvons avancer que c'est pour le contrôle de l'espace urbain Port-au-princien car ce dernier est le lieu où nombreuses sont les institutions du pouvoir politique qui y sont concentrées, notamment le parlement et le palais national.

Par ailleurs, au début du XX^e siècle, les États-Unis d'Amérique, dans leur élan impérialiste, profitent de la crise dans laquelle s'enlise le pays pour l'occuper militairement, de 1915 à 1934. Avec l'arrivée des Marines américains, la ville de Port-au-Prince allait connaître une transformation spectaculaire. En effet, la centralisation accélérée de la ville de Port-au-Prince sous l'occupation américaine allait entraîner inéluctablement la stagnation ou le déclin des villes de province. Il faut rappeler que les villes côtières au XIX^e siècle étaient des concurrentes de la capitale. Cela s'explique en partie par leur fonction portuaire et le manque d'industries dans les villes périphériques.

Ce processus de centralisation des services sociaux (éducation, santé, etc.) au niveau de la ville de Port-au-Prince allait favoriser la migration interne. Autrement dit, la migration interne vers l'espace urbain port-au-princien aurait connu une augmentation spectaculaire durant la deuxième moitié du XX^e siècle dans le pays. À ce niveau, deux auteurs peuvent nous aider à mieux comprendre cette évolution. D'une part, Lucien (2014, p. 134) indique que :

« Le premier recensement organisé de façon rationnelle et couvrant le territoire national date de la création de l’Institut de statistiques, en 1949. Il permet de dénombrer à Port-au-Prince, en août 1950, une population de 140 000 habitants, soit environ 1/22 de celle de l’ensemble du pays dont la population totale est de 3 111 973 habitants ».

D’autre part, Godard (1988, p. 6) énonce que « en 1981, Port-au-Prince concentrait 14,1 % de la population totale et 55,7 % de la population urbaine.

Si le territoire national dépend des économies développées en général et des Etats-Unis en particulier, - investissements, prêts, orientations économiques et politiques-, Port-au-Prince domine l'espace urbain haïtien ». Donc, Godard (1985, pp. 6-7) poursuit dans un autre article sur Port-au-Prince en relatant que « cette croissance urbaine sans précédent (la population de la capitale a doublé entre 1971 et 1982) implique des modifications profondes dans l’organisation interne de l’agglomération, et une aggravation des problèmes urbains qui étaient déjà préoccupant dans les années cinquante ». Faute de politique urbaine, les migrants internes sont incapables de s’installer convenablement dans la capitale. Ils habitent plutôt dans les zones périurbaines de la ville de Port-au-Prince. À partir de ce moment, un ensemble de quartiers précaires non viabilisés auraient atteint une taille significative. Si dans l’hémisphère nord, il y a des quartiers périurbains bien nantis, liés à l’étalement urbain, dans les pays du sud, les quartiers qui se situent aux alentours des villes sont pour la plupart désorganisés et non viabilisés.

Dans cette même veine, nous pouvons constater que la croissance démographique des territoires périurbains commence à ceinturer spatialement la ville de Port-au-Prince. Ce qui incite l'État haïtien à hisser certaines de celles-ci au rang de communes, à la fin des années 1980. Dans cette optique, Noël (2012, p. 3) déclare ceci :

« On peut noter que le morcellement de la ville de Port-au-Prince a été enclenché dans les années 1980, avec l'accession de communes rurales périphériques au statut de communes. La création des mairies de Carrefour et de Delmas en 1982 et celle de Tabarre et Cité Soleil en 2003 ont augmenté le nombre d'entités, sans un impact décisif sur les services rendus aux citoyens, l'initiative ayant plutôt amputé des moyens à la capacité d'action de la mairie principale ».

Il est aussi important de répéter après Godard que la notion d'aire métropolitaine n'existe pas officiellement en Haïti, de même que le concept de quartier n'est pas reconnu administrativement. À cet égard, il est difficile de trouver une définition pertinente des quartiers de Port-au-Prince ainsi que de les délimiter. Vu de l'extérieur, un quartier peut être déterminé comme une entité sociale (population se livrant des activités économiques procurant des ressources financières analogues), architectural (homogénéité du type d'habitat) et géographique (le cadre physique déterminant en partie l'aspect du quartier et ses limites). Vu de l'intérieur, le quartier est un espace urbain vécu par ses habitants et perçu par eux comme une entité cohérente (contours bien déterminés, cohérence socio-économique apparente, etc.) (Godard, 1985, p. 16-17).

Autre élément qu'il est important de noter est que malgré la présence de nombreux quartiers précaires, la ville de Port-au-Prince était réputée pour sa beauté architecturale ainsi que la présence des différentes infrastructures de l'État, de 1980 jusqu'à la fin des années 2000. Toutefois, durant les vingt dernières années, la réalité géographique et sociopolitique a évolué négativement. Les destructions liées au tremblement de terre et la crise politique persistante, sans compter le banditisme généralisé, ont fait de Port-au-Prince un lieu inhospitalier et dangereux (SKL, 2020 ; 2023 ; CEJILAP, 2023). Par exemple, dans une conférence de presse tenue par la CEJILAP le 25 aout 2023, on mentionne que « 712 personnes ont été tuées soit par balles, soit calcinées, dans la zone métropolitaine de la capitale, Port-au-Prince, dans la terreur des gangs armés, de janvier à la fin du mois d'août 2023 ».

En effet, les conditions de vie dans les différents quartiers précaires à Port-au-Prince se détériorent. Les habitants ont peine à se nourrir. Les bandes armées sèment la terreur partout dans la Capitale. Comme l'a rapporté le Journal de Québec le 12 mars 2024, « la capitale est à 80% aux mains des bandes criminelles, accusées de nombreuses exactions, en particulier meurtres, viols, pillages et enlèvements contre rançon ». Pourtant, cela ne semble pas réduire véritablement les flux migratoires vers la métropole ou créer des mouvements vers l'extérieur de la région urbaine, comme nous le verront ultérieurement. Cependant, il y aurait beaucoup de déplacés à l'intérieur même de Port-au-Prince, les gens fuyant d'un quartier à l'autre, au

rythme de l'intensité de l'activité criminelle, pour mieux revenir « chez eux » lors des périodes d'accalmies.

3.2 Les mutations spatiales de la ville de Port-au-Prince : un cadre explicatif

[Henry Godard a développé une approche théorique sur l'évolution de la ville de Port-au-Prince qui nous semble pertinente pour mieux comprendre la dynamique de cette agglomération. Ayant vécu dans l'espace urbain Port-au-princien durant la deuxième moitié du XX^e siècle, il observe avec un regard scientifique ce qu'il appelle les mutations spatiales que connaît ladite ville. Il essaie notamment de saisir la division sociale de l'espace urbain sous l'angle de l'extension spatiale et de la densification, Godard (1988, p.6) remarque que :

« [...] Les quartiers aisés et moyens s'étendent spatialement alors que les quartiers populaires et d'extrême pauvreté se densifient bien que la densification n'exclue pas l'extension spatiale. Le gradient d'altitude déterminé par le Morne l'Hôpital, contrainte topographique majeure localisée au sud de la ville, détermine en partie la typologie de l'habitat et la division sociale de l'espace urbain ».

Cette dynamique persiste dans l'espace urbain de Port-au-Prince, c'est-à-dire que les gens aisés gagnent les collines sauf que cela n'empêche pas les gens de la classe moyenne et les bidonvilleois construisent tout près de ces quartiers planifiés reconnus par l'État. Ainsi, l'extension des quartiers

précaires non viabilisés devient une pratique urbaine normale qui se perpétue à grand rythme. Et les conditions de vie de ces migrants internes à l'intérieur de ces quartiers précaires non viabilisés constituent un élément au cœur de ce travail de recherche, tant du point de vue scientifique que sous l'angle humanitaire.

À cet égard, Godard indique que la dynamique urbaine qui produit ces quartiers, dynamique connue sous le nom de densité ou extension urbaine, existe depuis les années 1950 dans la ville de Port-au-Prince. Il rappelle qu'à partir des années cinquante, les strates aisées de la population ont délaissé le centre pour s'installer à Pétion-Ville [...]. Depuis les années soixante-dix, elles tendent à s'installer au-delà de Pétion-Ville à Kenscoff [...]. Les zones de croissance privilégiées des catégories sociales moyennes sont localisées au nord-est de la capitale et sur les pentes du Mome l'Hôpital, au sud-ouest de l'agglomération. Les quartiers populaires montent sur les collines (mornes) et cette progression s'accompagne d'une densification des secteurs déjà urbanisés. Les quartiers d'extrême pauvreté - en 1976, 40 à 60 % de la population de la capitale vivait au-dessous du seuil de « pauvreté absolue », sont essentiellement localisés dans le centre taudifié et à ses abords. La zone nord-ouest de la capitale, l'une des plus malsaines en raison des problèmes de drainage qui l'affectent, attire un nombre croissant de migrants. En 1985, ce vaste espace urbain abritait environ 136 000 personnes.

Il convient également de dire que dans les années 1970, la ville de Port-au-Prince était dominante dans le système urbain parce qu'elle regroupait plusieurs manufactures dans un contexte de libéralisme économique promu par le régime autocratique duvaliéen. On parlait alors de révolution économique. Cependant, avec la construction des axes routiers au nord et à l'est de la capitale, dans les années 1980, la fonction de l'espace urbain de la capitale est en voie de mutation, voire de restructuration. Par la suite, les manufactures ont quitté le pays pour d'autres destinations caraïbéennes, notamment en République Dominicaine, considérant les instabilités récurrentes marquant le pays pendant les dernières décennies.

En outre, il semble aussi fondamental d'essayer de comprendre la dynamique de l'espace social haïtien, notamment le phénomène urbain Port-au-princien durant cette période contemporaine, en se référant à la grille d'analyse d'Anglade (1982a ; 1982b). En effet, la centralisation des services qui caractérise la ville de Port-au-Prince, au moment où nous effectuons ce travail de recherche, résulte d'une histoire. Une histoire qui s'inscrit dans un long processus de structuration de l'espace social haïtien. Par rapport à ce processus, il est surtout important de voir comment les structures des différents groupes sociaux évoluent à travers le temps et comment ils se déplacent dans l'espace géographique. À partir de ce moment, rendre intelligible la présence des habitants dans les différentes villes d'Haïti, notamment à Port-au-Prince, devient possible.

Ainsi, nous estimons qu'il serait réducteur d'appréhender les conditions de vie des migrants dans les quartiers précaires non viabilisés de Port-au-Prince en dehors de ce long processus à l'intérieur de cette recherche. Comme l'a dit Anglade (1982a, p. 11-12) c'est dans une mise en relation de l'espace à la formation de l'État et de la Nation que se donne le géographique. Deux processus seraient à la base de cette liaison : les étapes de la construction d'un marché national et l'évolution des modalités d'exercice des pouvoirs. Les *formes* géographiques sont celles du contrôle économique et de la gestion politique telles qu'elles se réalisent dans une société donnée.

Donc, théoriquement même si l'espace est un concept qui connaît des imprécisions quand il s'agit de trouver une définition pertinente, mais, d'une part, d'une manière générale, il est vu comme de paysages accessibles aux sens, palpables et concrets comme la vallée, le cours d'eau, la ville, ou une organisation de *formes*, le réseau urbain, la hiérarchie des marchés... (Anglade, 1982b, p. 74) et, d'autre part, de manière opératoire, comme un *ensemble abstrait* de prise en charge de la nature, en articulation aux modes de production (ibid., p. 75).

À noter qu'Anglade est géographe, ce qui fait que ses travaux de recherches visent toujours à déceler la relation qui s'établit entre la production de l'espace et la société. Et la cartographie consiste également la méthode essentielle lui permettant de rendre intelligible les formes, les structures et la dynamique de l'espace haïtien. De ce fait, avant d'en arriver à la centralisation

de l'espace Port-au-princien, partie pour laquelle nous portons intérêt dans notre travail, comment s'articulait le morcellement de l'espace haïtien durant la période colonial constitue un élément significatif qu'il faut aborder. Si nous nous fions aux travaux de recherches d'Anglade, il est à comprendre que les habitations coloniales vivaient dans une autarcie à l'intérieur de la colonie. Cette autarcie, constituant une structure spatiale dominante, s'explique par le fait que chaque habitation coloniale était rattachée à un port qui exportaient ses denrées à la métropole française.

En ce qui a trait à cette question, d'ailleurs, Anglade (1982a p. 35) précise que la figure de la structure dominante morcelée évoque le compartimentage des plantations coloniales dont les produits sont acheminés à des points d'embarquement pour leur transfert en métropole. Les carrés, symbole des unités de production que sont les *Habitations*, sont disposés côte à côte, sans liaison, autarciques dans la réalisation de leur fonction que marque la flèche tournée vers l'extérieur. Cette structure spatiale dominante marque le territoire selon l'approche théorique d'Anglade, de 1664 jusqu'à 1803. Et 1803 (bataille de Vertières) est la date qui met surtout fin à la crise de plus de dix ans que connaît la colonie. La fin de la forme d'organisation spatiale coloniale de l'espace haïtien et va, de surcroît, inéluctablement faire place à une nouvelle structure spatiale dominante qu'est l'espace régionalisé.

Cette nouvelle organisation de l'espace traverse tout le long du XIX^e siècle haïtien. Elle est l'expression de l'autonomie de la fédération des

provinces. Si l'espace morcelé était constitué d'habitations autarciques, l'espace régionalisé est surtout formé de fédération de provinces qui se rattachaient à des ports facilitant le commerce import-export à tous les pays. Et la bourgeoisie de provinces s'enrichissait pendant le XIX^e siècle avec ce mode d'organisation de l'espace. Et de là, les flèches, maintenant à double sens, symbolisent l'échange commercial d'importation et d'exportation qui est la source première d'enrichissement des bourgeoisies de province. Ce sont d'abord les prélèvements sur les denrées d'exportation, les rentes foncières, les taxes et les bénéfices de commercialisation à la sortie et, ensuite, les taxes et les bénéfices de reventes à l'entrée.

Sur ce mouvement de base de l'économie du XIX^e siècle, se greffent les prélèvements dérivés, rendus possibles par le capital recueilli, tel que le prêt usuraire aux producteurs pour récoltes à venir, la rente foncière et immobilière urbaine par les investissements de capitaux dans le milieu bâti (Anglade, 1982a, p. 46). Rappelons que nous pouvons identifier onze ports durant l'existence de cette structure spatiale dominante. Pendant l'espace régionalisé, le pays a connu plusieurs crises. Celles-ci sont pour la plupart caractérisées par la prise de pouvoir. Cette crise entre les différentes fractions, à la fin du XIX^e siècle, allait profiter aux États-Unis d'Amérique qui imposeront une occupation à Haïti, au début du XX^e siècle.

Or, cette occupation aurait occasionné une nouvelle structure spatiale dominante connue sous le nom d'espace centralisé selon la perspective

théorique d'Anglade. Cette nouvelle organisation de l'espace serait une stratégie des Étatsuniens afin, d'une part, de diminuer l'autonomie des provinces ainsi que sa bourgeoisie et, d'autre part, de mieux contrôler et administrer le pays selon leurs intérêts. L'espace urbain Port-au-princien devient le véritable gagnant de cette nouvelle dynamique. Comme l'a avancé Anglade (1982a : 57) :

« La figure *structure dominante centralisée* inscrit le deuxième éclatement de l'espace, l'effritement des régions maintenant subordonnées à Port-au-Prince qui réaménage tout l'espace en assurant sa primauté sur les mouvements, les carrefours et les distributions du territoire national ».

En conséquence, la ville de Port-au-Prince va connaître la construction de certaines infrastructures d'importance et elle commence à vivre une croissance urbaine qui va devenir progressivement incontrôlable.

3.3- Brève présentation sociohistorique de Carrefour-Feuilles et de Fort-National

Pour mieux analyser les données relatives aux conditions de vie des immigrés dans la capitale de Port-au-Prince dans la partie de notre terrain d'étude, il paraît judicieux de présenter une esquisse sociohistorique des deux quartiers précaires sur lesquels les données ont été recueillies.

Premièrement, Carrefour-Feuilles est un quartier qui se situe au sud de l'agglomération de Port-au-Prince. Il est le témoin vivant du flux migratoire que connaît le pays durant la première moitié du XX^e siècle : « Érigé dans les années 1940 aux alentours de l'Église Saint Gérard, Carrefour-Feuilles s'établit sur l'axe du quartier de Déprez et de la route des Dalles. Sa population avoisine les 150 000 habitants après avoir connu des migrations et des disparitions après le séisme meurtrier du 12 janvier 2010 (Pierre, 2023) ». Carrefour-Feuilles a toujours été un lieu qui a attiré les migrants. Il est aussi réputé en tant que territoire où prévaut un mouvement de gauche radicale, sur le plan politique. C'est l'une des raisons pour laquelle ce quartier ne cesse de connaître des épisodes de répression politique à travers le temps sous divers gouvernements.

Quant à Fort-National, il s'agit d'un autre quartier défavorisé de la capitale, à relative proximité du centre-ville (figure 4). Nommé à cause de la présence du bâtiment du même nom, le quartier « Fort national est situé au Nord-Ouest du Champs de Mars et du Palais présidentiel. Ce quartier permet de dominer la baie de Port-au-Prince » (Minustah, 2017). Affecté par le séisme de 2010 et des incendies en 2021, il connaît assez souvent des tumultes politiques. Il est aussi réputé comme quartier ayant une sensibilité politique de gauche. Le secteur a également été ravagé par le séisme dévastateur de 12 janvier 2010.

FIGURE 4. Reconstruction post-séisme à Carrefour-National



Source : Jerome Pierre Richard - UN/MINUSTAH

Ces deux quartiers nous semblent appropriés pour collecter nos données de terrains, en raison non seulement de leurs anciennetés mais, surtout, ils demeurent deux quartiers précaires non viabilisés, qui sont proches de la capitale, dans lesquels les migrants internes résident dès leur arrivée. Par conséquent, ils sont tout désigné pour appréhender le phénomène migratoire interne dans la ville de Port-au-Prince. Les conditions difficiles et les répressions socio-politiques vivant leurs habitants constituent des réalités sociales communes auxquelles ces deux quartiers sont assujettis. Au moment où nous rédigeons notre travail de recherche, les habitants de ces deux quartiers de la ville de Port-au-Prince ne cessent de vivre des situations

difficiles. Leurs habitants qui font face aux diverses formes de violences des bandes armées se voient parfois obligés soit de résister aux exactions des bandits soit de fuir pour un certain moment la violence systématique des bandits. Malgré les violences armées auxquelles sont assujetties les habitants dans ces quartiers, ils continuent d'y rester, faute de solution de rechange.

Ces situations sociopolitiques compliquent davantage leur mode de vie dans ces quartiers qui vivaient déjà dans la précarité tant sur le plan infrastructurel que social. Par exemple, pendant ces cinq dernières années, le quartier précaire de Carrefour-Feuilles a subi beaucoup de massacres par des bandes armées. En date du 26 avril 2023, un groupe de criminels dirigés par un individu connu sous le nom de Tije (petit oeil en français) ont perpetré un massacre sur la population de Carrefour-Feuilles. Huit assassinats ont eu lieu, ce jour-là (Geffrard, 2019). Quelque mois plus tard, les habitants de Carrefour-Feuilles ont dû à nouveau prendre la fuite temporairement afin d'éviter la violence et/ou le massacre systématique des bandes armées de *grand ravine* dirigées par Tilapli (petite pluie en français). Les stratégies des bandes armées consistent à créer le chaos afin de se constituer en véritable force pour que le gouvernement vienne discuter avec eux tout en leur proposant de l'argent.

Dans de telles conditions de vie, les Organisations internationales se sont alarmées. L'ONU a indiqué que :

« Le déferlement de la violence des gangs armés dans la capitale haïtienne continue de forcer des Haïtiens à fuir leur maison. Au moins 5 000 résidents du quartier de Carrefour-Feuilles, en proie ces dernières semaines aux assauts des bandits de Gran Ravine, ont dû abandonner leur domicile. Les violences des bandes armées ont fait plus de 2 400 morts depuis le début de l'année » (RFI, 2018).

Malgré cette situation extrêmement difficile, les habitants ont dû retourner dans les différents secteurs de Carrefour-Feuilles afin de vivre malgré eux sur le qui-vive ! En effet, les immigrés, en arrivant dans ce contexte difficile, ne sont pas épargnés, pour leur part. Ils se débrouillent malgré tout afin de résister aux conditions auxquelles ils sont soumis.

CHAPITRE 4

LA MÉTHODOLOGIE

À l'intérieur de ce chapitre, nous allons poursuivre en présentant la méthodologie et le calendrier de réalisation. Nous comptons utiliser une méthode qualitative. La population à l'étude sera constituée d'un échantillon de 16 migrants internes qui habitent Port-au-Prince depuis au moins 1 an. Nous allons parler également de la stratégie que nous comptons employer pour opérationnaliser la cueillette d'informations sur le terrain. Après, la collecte de donnée, nous comptons utiliser une méthode d'analyse par regroupement d'éléments dans des thèmes ou des catégories qui nous permettront de traiter de manière approfondie les données provenant des entretiens.

4.1- Devis de recherche et justification de la méthode qualitative

Dans le cadre de ce travail, nous comptons employer la méthode de l'entretien semi-dirigé comme outil de collecte de donnée. L'entretien semi-dirigé désigne selon Savoie-Zajc (2009) une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewer.

Nous estimons que cet outil de collecte de donnée va être utile sur le terrain en raison de la possibilité qu'il offre de mieux saisir les facteurs favorisant l'attractivité et la viabilité des quartiers précaires dans la ville de Port-au-Prince. Et de manière particulière, ce même outil de travail va nous permettre d'appréhender les motifs et le vécu des migrants dans la ville de Port-au-Prince, notamment dans les quartiers précaires non-viabilisés, le bilan que les migrants font de leurs parcours migratoires.

4.2- La population à l'étude et la constitution de l'échantillon

Pour mener à bien cette recherche, nous proposons de faire des entretiens semi-dirigés avec des migrants de la ville de Port-au-Prince, plus précisément ceux et celles qui habitent dans les deux quartiers précaires non viabilisés sélectionnés. Ces interviews auront pour ambition d'en savoir davantage sur les raisons derrière les flux migratoires vers la ville de Port-au-Prince, bien que celle-ci demeure un lieu où la criminalité tend à se normaliser. Nous suggérons d'enquêter sur un échantillon de seize personnes à l'étude, à l'intérieur qui habitent Port-au-Prince depuis au moins une année et qui ont plus de dix-huit ans.

Nous tenons à souligner les difficultés que nous avons eu pour trouver de répondants sur le terrain, ce qui explique le nombre relativement réduit de répondants. En ce sens, il convient de mentionner que notre travail constitue

une recherche exploratoire. En ce sens, il est approprié d'affirmer que notre travail de recherche présente des limites. Toutefois, cela n'empêche qu'il propose une série de résultats intéressants tout en permettant à d'autres chercheurs qui affichent un intérêt pour la migration interne dans les pays du Sud (notamment en Haïti), de pouvoir approfondir cette question dans le futur.

En outre, il faut préciser que l'échantillonnage peut se définir comme étant :

« Une des opérations de base de la recherche en sciences sociales. Elle repose sur la notion de population qui désigne un ensemble dont les parties sont égales les unes aux autres ; on présume que cet ensemble est homogène et composé de strates semblables. De ce point de vue, toute chose étant égale, l'échantillonnage consisterait à prélever un nombre de cas suffisant pour nous informer sur l'ensemble ; si le tout est fait de parties égales, point n'est besoin de connaître le tout mais un nombre minimum de parties (Deslauriers, 1991, p. 57) ».

Par ailleurs, nous comptons faire ressortir les motifs et les parcours de migrations en Haïti. Il s'agira aussi de montrer les conditions de vie des migrants dans la ville de Port-au-Prince et de les mettre en parallèle avec la décision ou non de migrer. Par ailleurs, nous savons qu'actuellement Port-au-Prince est plongée dans une crise politique. Dans une telle situation, il convient d'éclairer le paradoxe de l'attractivité urbaine en contexte de crises sécuritaires récurrentes, voire permanentes.

4.3- La stratégie de collecte des données

Le type d'information à recueillir dépend largement des objectifs de recherche poursuivis. Les thématiques qui constitueront notre grille d'entretien sont associées à ses objectifs, soit un principal et deux secondaires. En effet, puisque notre travail s'inscrit dans une démarche culturaliste, la thématique de notre grille d'entretien cherchera à saisir les motifs et le vécu des migrants vers la ville de Port-au-Prince. Ce processus s'inspire des concepts d'attraction et de répulsion mis en lumière par Lee. Ce phénomène migratoire, à la fois sociale et géographique, que nous tenterons de rendre intelligible dans le cadre de ce travail de recherche, constitue une réalité complexe à cerner. Compte tenu des difficultés extrême de voyager à Haïti en 2023 et 2024, en raison des troubles politiques, (fermeture prolongée de l'aéroport Toussaint Louverture) nous avons été obligés d'organiser des entretiens à distance via le logiciel Zoom. Nous avons donc fait appel à deux aides-chercheurs qui ont recrutés les personnes enquêtées afin de les interviewer via Zoom. À tout hasard, signalons que nous sommes nés et que nous avons vécu à Port-au-Prince, jusqu'à 2023. En conséquence, nous avons une bonne connaissance du terrain et des conditions de vie de la population.

L'échantillonnage a été effectué auprès des migrants de 18 ans et plus vivant à Port-au-Prince depuis un minimum d'une année, dans l'un des deux quartiers sélectionnés (Carrefour-Feuilles et Fort-National). Les premiers répondants ont été abordés sur la principale place du marché de chaque

quartier par les assistants sur place. Ceux-ci abordaient les candidats et candidates potentiels, obtenaient leur accord, fixaient un rendez-vous avec les personnes acceptant de participer à l'enquête.

Les entrevues se sont tenues aux lieux de résidence des participants, lorsque ceux-ci ou celles-ci acceptaient cette procédure. Un local pouvait aussi être utilisé à l'université d'Haïti mais aucun répondant n'a émis le souhait de l'utiliser. De manière pratique, les deux aides-chercheurs installaient un ordinateur portable pour la tenue des entrevues avec le chercheur principal. Les assistants se tenaient à distance pendant l'entretien afin de préserver l'anonymat. Les entrevues Zoom ont été enregistrées, codifiées et transcrits sur verbatim, puis conservées sur support informatique. Seuls l'étudiant-chercheur et son directeur de recherche y ont eu accès. Lors des entretiens, le chercheur faisait d'abord la lecture du formulaire de consentement afin de s'assurer du consentement verbal des répondants. Les discussions se sont déroulées en créole et elles ont été ultérieurement traduites en français sous forme écrite. De plus, dans un souci d'éliminer toute possibilité d'identifier les interviewés tout en connaissant leur lieu d'appartenance, nous leur avons attribué un code qui permet de les relier aux quartiers étudiés (Par exemple, répondant 1 de Carrefour-Feuille, CF1 et/ou de Fort-National, FN1).

Au final, nous estimons que toutes ces démarches nous ont permis d'obtenir des informations probantes, dans le respect des règles d'éthique, afin d'appréhender les motifs et le vécu des migrants dans les quartiers précaires

non viabilisés de la ville de Port-au-Prince. Après notre éventuelle diplomation, nous déposerons les données au Service des archives de l'UQAC afin d'en assumer la responsabilité de protection et de destruction, selon les bonnes pratiques en la matière.

4.4- Les méthodes d'analyse des données

En ce qui a trait à la méthode d'analyse des données que nous avons utilisée, nous avons procédé par regroupement des éléments par thèmes et par catégories dans le cadre de ce travail de recherche, après l'étape de collecte de données. Cette méthode de regroupement nous permettra de mieux comprendre la réalité à l'étude. Les thèmes ou catégories seront apparus dans la collecte de données quand nous faisions nos entretiens semi-dirigés avec les deux catégories d'individus en question. En effet, nous allons tout simplement les regrouper, lequel regroupement va nous aider à mieux comprendre la réalité à l'étude et nous faciliter à interpréter les données de manière objective.

Nous visions au départ un échantillon de 20 personnes regroupées dans deux quartiers distincts mais nous avons été obligés de nous limiter à 16 personnes compte tenu des difficultés de recrutement. En ce sens, notre recherche demeure exploratoire. Rappelons que les deux quartiers précaires investigues sont Fort-National et Carrefour-Feuille. Ces deux territoires ont été

choisis pour leurs particularités en termes de différence d'ancienneté du peuplement et de distance différenciée face aux zones centrales de Port-au-Prince. Ainsi, Fort-National est situé près de la ville centre tout en étant un quartier construit depuis plusieurs décennies. À contrario, Carrefour-Feuilles est un quartier précaire plus périphérique dans l'agglomération et, en toute logique, plus récemment constitué et peuplé.

Sur un plan éthique, précisons que certaines questions auraient pu raviver des souvenirs difficiles chez les répondants. De plus, certains participants pouvaient associer leur participation à l'étude à des risques sécuritaires (solutions : possibilités de refuser l'entretien, absence de liste identificatoire, questions apolitiques, démarche discrète auprès d'un nombre limité de participants, etc.). Au moment d'effectuer la recherche, nous n'avons pas senti que les interviewés vivaient de l'anxiété ou avaient des craintes pour leur sécurité, du moins pas à cause de leur participation à l'étude.

Il convient de mentionner que notre grille d'entretien était constituée de deux thématiques regroupant 18 questions au total, soit les motifs de départ (8 interrogations) et les conditions de vie (10 interrogations). Ces questions ouvertes portaient évidemment sur la vie dans les quartiers précaires non viabilisés et les parcours migratoires des participants (tableau 1).

Finalement, sachez que les entretiens ont été tenus en créole haïtien et traduit en français dans les verbatim par l'auteur de l'étude, lui-même Haïtien

d'origine. De plus, le terme répondant est utilisé au masculin seulement pour favoriser l'anonymat des participants.

TABLEAU 1 : Questionnaire d'entrevue

Motifs du départ	Conditions de vie
1- Quel est votre village ou région d'origine ?	9- Qu'est-ce qui vous a amené à vivre dans le quartier (Carrefour-Feuilles ou Fort-National) ?
2- Comment pouvez-vous décrire votre milieu d'origine en termes d'activités ?	10- Quelle activité menez-vous pour subvenir à vos besoins ?
3- Quelles raisons vous ont amené à quitter votre village pour venir à Port-au-Prince ?	11- Comment évaluez-vous les conditions de vie dans votre quartier ?
4- Aviez-vous de la famille ou des amis à Port-au-Prince avant d'y déménager ?	12- Ces conditions de vie se sont-elles améliorées ou détériorées avec les années ?
5- Avant de venir vous installer à Port-au-Prince, quelle était votre vision de cette ville ?	13- Avez-vous accès à l'eau potable, au gaz ou électricité, aux services scolaires ou de santé ?
6- Votre vision a-t-elle changée une fois arrivée à Port-au-Prince ?	14- A-t-il de l'entraide entre les habitants du quartier ?
7- Retournez-vous dans votre village d'origine à l'occasion ?	15- Vous sentez à l'aise ou en sécurité dans votre quartier ?
8- Êtes-vous retourné vivre dans votre village d'origine pour de longues périodes (plus de quelques semaines) ?	16- Pensez-vous que les conditions de vie vont s'améliorer dans les prochaines années dans le quartier ?
	17- Pensez-vous migrer vers un autre endroit dans les prochains mois ?
	18- Si oui, songez-vous à vivre dans un autre quartier, une autre ville ou un autre pays ?

Lors de l'enquête, 16 participants ont contribué. Voici les caractéristiques de cet échantillon (tableau 2).

TABLEAU 2 : Caractéristiques des répondants

Caractéristiques	Carrefour-Feuilles		Fort-National	
Genre	Homme	Femme	Homme	Femme
	3	6	6	1
Âge	18 à 25 ans	26 à 35 ans	18 à 25 ans	26 à 35 ans
	3	6	6	1
Type de ménages	Seul	Cohabitation	Seul	Cohabitation
	1	6	1	1
Années à Port-au-Prince	1 à 5 ans	+ de 5 ans	1 à 5 ans	+ de 5 ans
	2	5	5	1
Années dans le quartier	1 à 5 ans	+ de 5 ans	1 à 5 ans	+ de 5 ans
	2	5	5	1

CHAPITRE 5

ANALYSE DE DONNÉES DU TRAVAIL DE RECHERCHE

Dans cette partie de notre recherche, nous allons décrire et analyser les différentes données issues des entretiens semi-dirigés que nous avons réalisés à distance entre juin et en août 2024. En effet, comme nous l'avons énoncé dans la partie concernant la méthodologie, nous allons procéder par regroupement des questions et réponses dans deux thèmes ou catégories (motifs de départ et conditions de vie). Pour chaque thème, nous présenterons d'abord les réponses avant de discuter plus largement de leur signification potentielle (sections successives intitulées « regard sur les réponses » et « analyse des réponses »).

5.1- Thème I : Motifs du départ selon les répondants. Regard sur les réponses

Dans un premier temps, nous avons posé la question suivante : « Quel est votre village ou région d'origine ? ». Tous les répondants ont répondu à cette question. En effet, nous pouvons regrouper les migrants interrogés en trois ensembles en nous basant sur leur lieu de provenance. Le premier groupe vient d'abord du grand Nord comprenant le Nord-Ouest (Port-de-Paix) et l'Artibonite (Gonaïves, Saint-Marc, Liancourt). Ensuite, un deuxième groupe sort du grand Sud, qui comprend la Grande-Anse (Jérémie et Les-Irois), le Sud

(Cayes), les Nippes (Miragoane ; Petit-Trou de Nippes ; Fonds-des-nègres), le Sud-Est (Cayes-Jacmel ; Bainet ; Marigot). Enfin, un seul répondant vient d'un milieu rural du département de l'Ouest (Petit-Goâve). Comme il ne s'agit pas d'un sondage à grand déploiement, il n'y a pas lieu de déterminer une région d'origine prioritaire.

La deuxième question pour nos répondants était la suivante « Comment pouvez-vous décrire votre milieu d'origine en termes d'activités ? ». À cette question, 16 répondants sur 16 nous présentent à leurs manières le milieu d'où ils proviennent. De façon surprenante, compte tenu de leurs parcours migratoires, presque tous les répondants décrivent leur milieu d'origine de manière relativement positive.

Voici un premier commentaire à ce sujet : « Le village dispose d'un ensemble d'équipements urbains pour les habitants. Par exemple, son marché, sa plage, son hôtel » (FN1). Un autre participant renchérit : « Jérémie n'est pas une grande ville mais elle est belle. Il y a des activités carnavalesques » (FN2). Dans la même veine, une autre personne interviewée souligne : « Cayes-Jacmel, c'est une zone attrayante, conviviale où il fait beau à vivre. Tout le monde se connaît. Nous vivons de l'artisanat et de l'agriculture. Nous nous adonnons aussi au petit commerce » (CF9).

Malgré tout, certains commentaires font ressortir des éléments moins positifs reliés à leur milieu d'origine. En voici quelques exemples : « L'État n'est

pas trop présent dans la ville » (FN5) ; « Fonds-des-Nègres est une ville où tu peux demeurer pendant ta tendre enfance [...] mais après un certain temps, on doit le quitter pour aller chercher ailleurs car la ville n'offre pas grande chose sur le plan culturel » (CF6) ; « On doit reconnaître que les conditions de vie à Port-de-Paix ne sont pas trop satisfaisantes car il y a un problème infrastructurel très grave [...] la route principale est catastrophique » (FN1) ; « J'ai décidé de quitter Jubilé pour deux raisons : premièrement, à cause de l'insécurité [et, deuxièmement,] du cyclone Jeanne » (CF1).

En bref, même si la majorité de nos répondants aborde le côté convivial de leur milieu d'origine respectif, cela ne les empêche pas de mentionner le manque de services publics ou d'infrastructures, voire l'insécurité qui y règne. Néanmoins, la question de l'emploi n'a pas été mentionnée directement.

Pour poursuivre, une troisième question était formulée de la manière suivante : « Quelles raisons vous ont amené à quitter votre village pour venir à Port-au-Prince ? ». Pour cette question, 14 personnes sur 16 se sont prévalues de leur droit de réponse. Il faut dire aussi que même si les réponses à cette question ont été variées, le dénominateur commun demeure le même, c'est-à-dire que les gens sont en quête d'une vie meilleure et qu'ils cherchent à pouvoir accéder à des services comme l'enseignement supérieur.

À ce sujet, écoutons ce que les répondants énoncent : « La raison pour laquelle j'ai quitté Port-de-Paix est essentiellement liée à la question de

l'Université [...]. De plus, je voulais aussi augmenter mon réseau [...] construire d'autres relations sociales dans d'autres villes » (FN1) ; « Une fois que tu termines tes études secondaires, tu ne peux rien faire dans la ville [d'origine] à moins que tu choisisses d'aller vendre. Maintenant, si tu as des objectifs un peu plus poussés, tu es obligé de migrer vers la ville de Port-au-Prince dans le but de poursuivre tes rêves » (FN3). Un autre participant ajoute aussi que « Depuis ma tendre enfance, je rêvais toujours d'être un dentiste. Donc, après mes études classiques j'étais obligé de migrer à Port-au-Prince par le fait qu'il n'y a pas d'université aux Cayes-Jacmel » (CF9).

Au-delà de l'accès à l'université, l'image relativement prestigieuse de Port-au-Prince en Haïti influence les comportements migratoires de plusieurs : « Normalement, quand on est enfant dans les milieux ruraux, lorsque quelqu'un vient nous visiter [en provenance] de la ville de Port-au-Prince, il explique ce qu'il a vu dans la capitale de Port-au-Prince. Tout cela nous motive à aller voir [cela] de nos propres yeux » (CF4).

Toujours par rapport à la question trois, une répondante nous dit qu'elle a migré afin de fuir les catastrophes reliées aux multiples cyclones dans sa ville natale. Elle avance ceci : « [...] Ce mode de vie que j'ai eu avant 2004 [date à partir de laquelle le cyclone a dévasté la ville des Gonaïves] et celui d'après 2004 [étaient difficiles], je ne souhaite pas connaître un troisième cyclone dans la ville. De ce fait, je me suis senti obligée de quitter la ville » (CF1).

Poursuivons avec la quatrième question que nous avons soulevée. Elle était formulée de manière suivante : « Aviez-vous de la famille ou des amis à Port-au-Prince avant d'y déménager ? ». Tous les 16 répondants ont réagi à la question quatre. 15 d'entre eux déclarent qu'ils avaient au moins un membre de leur famille ayant facilité leur insertion dans la capitale, après leur migration. Parmi ces répondants, l'un mentionne que :

« J'ai eu plusieurs familles à Port-au-Prince, soit les membres de ma famille, soit des amis. Mais, il y a une de mes tantes qui vit à Port-au-Prince, ma mère a pris contact avec elle et décide que j'aille vivre chez elle. C'est la raison pour laquelle mes trois premiers mois à Port-au-Prince, je les ai passés à Simon-Pelé mais pour une question d'exigence liée à mon école, j'ai été obligé de quitter le quartier car celui-ci n'était pas approprié ou structuré de façon qu'il puisse me motiver dans mes études. Car, ce quartier a toujours de l'activité festive. Ses habitants s'amusent toujours en installant des appareils sonores m'empêchant de rester concentrer dans mes activités intellectuelles. De ce fait, j'ai été obligé d'aller habiter à Carrefour-Feuilles avec deux de mes camarades que je connaissais depuis Port-de-Paix » (FN1).

Une répondante enchaîne dans le même sens en disant que :

« Oui, mon grand frère et ma sœur vivaient dans la ville de Port-au-Prince. Et en 2009, j'ai décidé de venir à Port-au-Prince. Puis je suis retourné à Port-de-Paix. Et en 2014, j'ai décidé de venir m'installer à Port-au-Prince définitivement car après la fin de mes études secondaires, je voulais faire mes études universitaires à Port-au-Prince. Normalement, d'après les ouï-dire, une fois que tu étudies à Port-au-Prince, ton diplôme a beaucoup plus de valeurs contrairement à cette même formation que tu fais à Port-de-Paix. Et ceci, peu importe les études que tu fais à Port-au-Prince » (CF4).

Voici un autre commentaire d'un participant ayant affirmé compter un membre de sa famille dans la capitale.

« J'ai décidé de migrer vers la capitale de Port-au-Prince, ce n'est pas par le fait que j'ai eu des moyens nécessaires de le faire. Mais, j'ai fait l'effort c'est parce qu'il y a quelqu'un qui m'a promis qu'il allait me donner une demi-bourse pour mes études en sciences comptables. Tout en effectuant le déplacement, je savais que le plus grand problème auquel j'allais m'exposer, c'est le logement mais puisque l'une de mes tantes a une chambre à Port-au-Prince, j'ai eu la garantie que je n'allais pas dormir à la belle étoile dans la capitale » (FN5).

Toutefois, FN6 est la seule répondante qui n'a pas eu l'opportunité d'avoir un membre de sa famille à Port-au-Prince. Elle répond ainsi à la question quatre :

« Bon ! Je descendais quelque part mais, à cause de l'insécurité, chacun emprunte son chemin et moi j'ai décidé de quitter [le quartier] Delmas pour aller au Fort-National » (FN6). Elle enchaîne son témoignage en répondant à la question de relance qui est la suivante : est-ce que cela a été difficile ? « Bien sûr ! La vie n'existe pas dans la capitale. Et, je ne vois aucune possibilité pour qu'il y ait une amélioration. [...] elles [les conditions de vie] se sont détériorées avec les années. Et cela risque de prendre beaucoup plus de temps pour qu'il y ait un changement » (FN6).

Pour mieux comprendre la perception des migrants sur la ville de Port-au-Prince, nous avons lancé la question cinq qui se décline comme ceci : « Avant de venir vous installer à Port-au-Prince, quelle était votre vision de cette ville ? ». À cette question, tous nos répondants ont partagé avec nous

leurs perceptions de la capitale. Nous pouvons catégoriser celles-ci en deux groupes. Une catégorie affichant des impressions préalables positives alors qu'un autre groupe envisageant les difficultés potentielles de la vie à Port-au-Prince. Lisons les commentaires du groupe des « optimistes ». Un premier répondant énonce ainsi sa perception :

« Bon ! Normalement, les gens de la province pensent toujours que la ville de Port-au-Prince est un lieu où les gens qui y vivent sont tous développés. Donc, moi qui voulais être développée, je voulais justement venir pour bénéficier de ce développement. Vous savez qu'il y a beaucoup d'activités dans la ville, donc, j'ai souhaité vivre ce moment. Car, il y a un flux très abondant à Port-au-Prince. De plus, l'éducation à Port-au-Prince est beaucoup plus élevée donc, je voulais vivre ces moments » (CF3).

Toujours dans les impressions positives, un autre répondant argue :

« Avant de venir à Port-au-Prince, je pensais que quelqu'un qui veut réussir dans sa vie doit inéluctablement passer par la ville de Port-au-Prince car le système économique du pays s'est installé dans ladite ville. Quelqu'un qui veut travailler ou veut réussir quelque chose sur le long terme doit venir s'installer à Port-au-Prince » (FN6).

Un autre répondant renchérit dans le même sens en disant que :

« C'est comme si Port-au-Prince ne faisait pas partie d'Haïti. Et je parviens à croire que c'était vrai. Je croyais que la capitale est un endroit reluisant. En plus, on faisait croire que les conditions de vie dans les provinces relèvent beaucoup plus chères comparativement à Port-au-Prince. Bien que nous sachions pertinemment que ce sont les villes provinces qui alimentent la capitale. On nous faisait croire aussi que si tu as vécu en Haïti et

tu n'as pas connu la ville de Port-au-Prince c'est comme quoi tu n'as pas vécu réellement en Haïti. Normalement, tu dois passer dans ce moule » (CF4).

Un autre participant exprime la même perception de la capitale. Il se commet de la manière suivante :

« Port-au-Prince signifiait beaucoup de choses pour moi avant de venir m'installer dans la capitale. Par rapport à ce que les gens qui ont déjà fréquenté la ville disaient, je voulais déjà visiter la ville pour voir si ce que disent les gens de la capitale était vrai. Par exemple, ils disent que la capitale bougeait beaucoup » (FN7).

Parmi nos répondants, il y en a même qui croient que c'est toujours un rêve d'habiter la capitale, après y avoir vécu au moins une année. Lisons le propos de ce répondant : « c'est comme si c'est un rêve car tu vas habiter désormais à Port-au-Prince. Toute ma famille était contente » (CF9). Toutefois, il y a des gens qui ont toujours eu une vision négative de la ville de Port-au-Prince même s'ils ont finalement effectué une migration vers la métropole. Voyons ce qu'il en est.

En effet, une deuxième catégorie de répondants a déclaré avoir eu une image plutôt négative ou mitigée de la capitale et de ses conditions de vie, avant même leur départ. FN1 est l'un des exemples que nous pouvons retenir. Il affirme ceci :

« Je peux dire que ma vision de Port-au-Prince était négative car lorsque je commençais à comprendre et ou interpréter certaines

choses dans ma vie, c'était en 2004, alors que durant cette année-là, lors de l'instabilité politique, il y a un ensemble d'évènements tristes qu'a connu la ville de Port-au-Prince et, nous, dans la ville de Port-de-Paix, nous étions au courant. [...]. C'est la raison pour laquelle la veille où j'allais migrer vers la ville de Port-au-Prince, ma mère a fait une réunion avec moi en me rappelant le comportement que je devrais adopter pendant ma présence dans la capitale en vue de me protéger par rapport au danger auquel j'allais m'exposer à Port-au-Prince » (FN1).

Un autre participant a aussi abordé la question dans le même sens en disant que :

« Moi, quand j'étais enfant ma grand-mère m'a toujours dit que la ville de Port-au-Prince n'est pas un bon endroit. Certainement, c'est un lieu où il y a la vie, c'est-à-dire [que] tu peux réussir ta vie mais en même temps tu dois aussi savoir que tu peux rencontrer beaucoup de difficultés sur ta route car les gens qui y vivent commettent des actes barbares à longueur de journée dans la ville. Mais je peux constater que cela s'est empiré car au moment où je te parle, les gens font de l'enlèvement à Port-au-Prince et il y a de l'insécurité (CF2) ».

Poursuivons maintenant avec la sixième question : « Votre vision a-t-elle changée une fois arrivée à Port-au-Prince ? ». 16 répondants sur 16 ont répondu à cette question. Il y a deux répondants qui ont répondu que leur conception n'a pas évolué une fois sur place car leurs parents leurs avaient expliqué en long et en large la réalité sociale de la ville. Pour le reste, les répondants ont confirmé que leur vision de la capitale a changé.

Attardons à un premier commentaire à ce sujet :

« En 2009, tout ce qu'on avait dit de Port-au-Prince était vrai. Mais après 2010, la ville de Port-au-Prince n'est plus ce qu'elle était auparavant. Ma conception de la capitale ne change pas trop car je sais que la situation se détériore à cause de l'insécurité généralisée mais Port-au-Prince demeure quand même une ville que tout le monde doit connaître malgré lui. D'ailleurs, par exemple actuellement les gens se font kidnapper même dans les villes de province » (CF4).

D'autres répondants paraissent aussi avoir connu cette même déception en ce qui a trait à la manière dont ils concevaient la ville de Port-au-Prince et les expériences qu'ils ont faites en arrivant. Une participante témoigne que « [...] je pensais avant de venir qu'il y aurait de la criminalité mais pas à ce niveau. Cet espace d'après moi s'est détérioré complètement » (CF2).

La vision de la ville et de ses quartiers de certains participants est un peu plus nuancée en dépit de l'expérience de la vie à Port-au-Prince. Dans cette optique, un répondant mentionne que :

« En réalité cette vision, que j'ai eu de la ville de Port-au-Prince, peut être vue sur deux aspects : l'un vrai et l'autre faux. Par exemple, pour la question de braquage, il est réel car j'ai vécu cette situation et j'ai des amis proches qui l'ont vécu aussi. Mais il y a d'autres aspects où on veut nous faire croire que les gens de Port-au-Prince sont individualistes et traîtres. C'est pour cela, on m'a dit de ne pas avoir des amis à Port-au-Prince car les Port-au-Princiens sont réputés pour leur trahison, leurs coups bas, etc. Cependant, mes expériences dans la capitale me montrent que cela n'est pas totalement vrai car je parviens à connaître des amis sincères en qui j'ai confiance. Je les considère comme mes frères » (FN1).

Cependant, il faut dire que malgré des expériences malencontreuses, certains répondants maintiennent une perception relativement favorable de la capitale. Pour comprendre ceci, prenons connaissance des commentaires de ce répondant :

« Ma vision de la ville de Port-au-Prince n'a pas changé. D'ailleurs, par rapport aux différentes expériences que je fais dans la capitale, je vois qu'il y a beaucoup d'opportunités. Mais, l'insécurité qui bat son plein à Port-au-Prince me donne beaucoup de problèmes » (CF3).

Il est temps de passer à la question sept qui s'énonce de la manière suivante : « Retournez-vous dans votre village d'origine à l'occasion ? ». Tous les répondants ont répondu de manière affirmative à cette interrogation sauf un. De fait, la raison invoquée par ce dernier est liée à la criminalité qui s'installe dans certains quartiers précaires dans la ville de Port-au-Prince où tous les axes routiers donnant accès aux autres villes et régions sont complètement bloqués par les groupes criminels qui érigent des points de contrôle routier (*checkpoints*).

La question huit, qui est justement le prolongement de la sept, a été formulée de cette façon : « Êtes-vous retourné vivre dans votre village d'origine pour de longues périodes (plus de quelques semaines) après votre migration ? ». Nos 16 participants ont répondu oui à l'exception d'un. Soit, ils sont retournés dans leur milieu d'origine pour aller passer des vacances de fin

d'année avec leurs parents et amis, soit ils y sont allés pour participer à une cérémonie nuptiale ou funéraire.

Regardons le commentaire de ce répondant qui adopte le point de vue majoritaire : « généralement, je passe toujours les fêtes de fin d'année à Port-de-Paix avec ma famille notamment avec ma mère. Je peux passer jusqu'à 15 jours avec ma mère » (FN1). Un autre répondant abonde dans le même sens en précisant que « oui, à l'occasion de la mort de mon grand-père. Et parfois quand il y a un mariage, je suis retourné aussi » (CF8). Un seul répondant parmi nos interviewés se distingue dans sa réponse : « non ! Depuis mon arrivée dans la ville, je ne suis jamais retournée (FN6) ». On doit préciser que cela fait six années qu'il vit dans la capitale.

5.2 Thème I : Motifs du départ selon les répondants. Analyse des réponses

Par rapport au groupe de questions reliées aux motifs du départ des migrants, plusieurs constats doivent être effectués. En premier lieu, il convient de noter que les migrants de Port-au-Prince proviennent de différentes régions de la république d'Haïti même si nous ne sommes pas en mesure de quantifier les provenances. Dans un deuxième temps, les motifs pour lesquels ces individus quittent leurs milieux d'origine découleraient principalement du manque de services publics et d'infrastructures et de la volonté d'accéder à une certaine mobilité sociale ou encore à une quête de la réalisation de soi. Rappelons que

la majorité de nos répondants sont de jeunes adultes. Par ailleurs, l'image favorable de Port-au-Prince auprès des ruraux joue également un rôle important comme facteur d'attraction. Nous y reviendrons plus loin.

Néanmoins, il faut mentionner que même si les individus interpellés dans notre enquête ont quitté les espaces ruraux et les petites villes, ils décrivent fort positivement leurs milieux d'origine. On peut se demander si les difficultés de la vie à Port-au-Prince ne les amènent pas à se forger une image quelque peu bucolique de leur enfance en milieu rural. Quoi qu'il en soit, presque tous nous ont confié faire plusieurs fois par année des va-et-vient entre la ville et la campagne, soit pour participer à un évènement, soit pour aller voir leurs familles. C'est comme si leur milieu d'origine continuait de les « habiter ». Cependant, aucun participant ne songe à faire un retour permanent ou de longue durée, selon nos entrevues.

En résumé, on peut avancer que ce ne sont pas tant les espaces de départ qui sont répulsifs pour les migrants que le lieu d'origine visé qui se révèle attractif, soit la grande ville de Port-au-Prince. Selon toute vraisemblance, les répondants veulent ont souhaité goûter à l'animation de la métropole et profiter des services publics, notamment en ce qui concerne l'éducation supérieure. Pour reprendre la terminologie de Lee, l'absence d'occasions intermédiaires, soit de villes moyennes dynamiques en Haïti, accentue l'intérêt envers Port-au-Prince comme destination possible.

Autre élément important qui ressort des entretiens, c'est l'existence de filières familiales ou de connaissances entre la campagne et la ville. Les migrants ne décident pas aléatoirement de migrer vers la capitale. Ils disposent de parents ou d'amis à Port-au-Prince qui agissent comme personne-ressource, ce qui encourage la migration et, éventuellement, favorise l'intégration à la ville. Les migrants ont besoin de contacts pour réussir dans les différents projets qu'ils se fixent lors de leur migration. Ils essaient de maximiser leur chance de réussite dans la capitale avant même d'y arriver. Ces personnes clés peuvent aussi fournir des informations préalables sur le territoire d'accueil. Curieusement, ces informations « factuelles » ne paraissent pas affecter l'image mythique d'une ville pourtant en crise. En effet, il convient de dire que les perceptions sur la capitale ne semblent pas influencées par les tensions socio-politiques affectant Port-au-Prince, notamment les ravages causés par les groupes criminalisés.

En général, nous n'avons pas remarqué de différences entre les quartiers dans les réponses des participants. Passons maintenant aux questions et réponses associées au deuxième grand thème, c'est-à-dire celui des conditions de vie.

5.3- Thème II : Conditions de vie selon les répondants. Regard sur les réponses

Si la première série de questions que nous avons administrée avait pour objectif de comprendre les motifs de départ des Haïtiens qui ont décidés de migrer vers la métropole de Port-au-Prince, la deuxième série va nous aider à saisir les conditions de vie des individus ayant migré à Port-au-Prince. Rappelons que les interviewés vivaient tous et toutes dans des quartiers précaires non viabilisés au moment de l'enquête.

Débutons cette section par la neuvième interrogation, laquelle prend cette forme : « Qu'est-ce qui vous a amené à vivre dans le quartier (Carrefour-Feuilles ou Fort-National) ? ». 16 répondants sur 16 ont accepté de répondre à cette question. Voici quelques propos émis par nos répondants sur ce sujet.

Un premier participant explique sa situation : « j'ai décidé d'aller vivre à Carrefour-Feuilles parce que, premièrement, c'est plus proche par rapport à mes activités et, deuxièmement, c'est là où ma tante habite. (CF6) ». Un deuxième répondant ajoute ceci : « Bon ! À mon arrivée, mon oncle habitait à Port-au-Prince. Je peux dire que Carrefour-Feuilles est une zone dans laquelle je vis ma jeunesse (CF8) ».

Dans la foulée, ce répondant relate son expérience :

« Ce qui m'a amené à aller vivre à Fort-National, c'est mon école. Lorsque j'habitais en plaine, c'est toujours une casquette chinoise pour entrer chez moi. Du coup, j'ai contacté ma famille qui vivait à Fort-National pour que je puisse habiter tout près de mes centres d'activités scolaires » (FN7).

Poursuivons avec la dixième question : « Quelle activité menez-vous pour subvenir à vos besoins ? ». Les 16 répondants ont réagi à cette question. On remarque que la plupart des répondants se débrouillent pour survivre, notamment à travers le commerce informel.

En effet, un répondant de Carrefour-Feuilles soutient que :

« De 2009 à aujourd'hui les principales activités que je mène dans la ville consiste à faire de petits commerces notamment des friperies, des parfums. Tout cela, ce sont des activités me permettant de répondre à mes besoins dans la ville (CF4).

Un autre interviewé avance ceci : « au début de mon arrivée dans la ville, je ne faisais pas autre chose que d'aller à l'école, mais après, j'ai eu un emploi qui me permettait de subvenir à mes besoins » (CF16). Voici également un commentaire d'une personne vivant à Fort-National : « Bon ! En tant que jeune, je mène des activités commerciales dans la ville. D'ailleurs, c'est cela qui m'aide à tenir dans la capitale ».

Dans la même veine, nous avons recueilli ces propos :

« je suis venu à Port-au-Prince pour la réalisation de mes activités scolaires, je continue à les mener. [...]. Maintenant, je me vois comme un professionnel car je dispense des cours en management, je fais parfois aussi des enquêtes. J'ai aussi un statut de consultant dans des ONGs dans la capitale, etc. Mais, au moment où je vous parle, je suis chômeur (FN1) ».

Pour finir sur ce sous-thème, l'interviewé FN5 déclare la chose suivante :

« J'ai ouvert un business [bric-à-brac] afin de prendre mes responsabilités. Peu de temps après, mon bric-à-brac a fait faillite. Maintenant, avec mon statut de praticien en droit, j'ai aidé à gérer certains dossiers sur le plan juridique » (FN5).

Pour sa part, le participant FN3 continue ses études universitaires. Il est aussi membre d'une organisation féministe où il mène activement des luttes pour l'émancipation de la femme en contexte haïtien.

Continuons notre parcours avec la question onze : « Comment évaluez-vous les conditions de vie dans votre quartier ? ». 14 répondants sur 16 ont répondu à cette interrogation. À la lumière des réponses obtenues, on observe des insatisfactions.

Voici un premier témoignage sur ce plan :

« À Port-au-Prince, je me lève, je mange puis je dors. Voilà à quoi se résument mes conditions de vie actuellement dans la

ville. Quand je vivais à Port-de-Paix, ma famille prenait soin de moi mais maintenant, ce n'est plus le cas, je suis la responsable de ma vie » (CF4).

Un autre participant renchérit « Je ne me sens vraiment pas en sécurité.

Dernièrement, j'étais obligé de quitter le quartier. Je suis retourné c'est parce que je n'ai vraiment pas de choix » (CF7).

Par ailleurs, un participant parle des conditions de vie existantes dans son quartier de résidence par rapport à un autre quartier expérimenté précédemment :

« Je peux dire que je suis allé vivre à Simon-Pelé dans un premier moment à cause des conditions objectives. Car c'est par rapport à des liens familiaux. Simon-Pelé n'est pas un bon quartier car bien avant que la situation se détériore à ce point, Simon-Pelé était un quartier où il y avait des bandes armées qui le surveillaient » (FN1).

Passons maintenant à l'interrogation douze : « Les conditions de vie se sont-elles améliorées ou détériorées avec les années ? ». 14 répondants sur 16 ont donné suite à cette question. Un participant se prononce sans hésiter sur l'évolution des conditions de vie dans les quartiers précaires :

« Auparavant, je menais la belle vie à Carrefour-Feuilles mais à partir de 2022, tout a changé. Les bandes armées nous terrorisent. Parfois, je suis obligée de quitter ma maison pour aller vivre chez mes amis. Pour cela, j'estime que mes conditions de vie sont totalement détériorées car actuellement je vis sur le qui-vive dans mon quartier ». (CF3)

À cette étape, passons à la question treize qui est libellée comme suit : « Avez-vous accès à l'eau potable, au gaz ou à électricité, aux services scolaires ou de santé ? ». Seulement 7 sur 16 répondants ont accepté de répondre à cette question. Les réponses sont peu nombreuses mais elles convergent dans le même sens.

Par exemple, un répondant indique que « les éléments sont disponibles mais ils ne sont pas gratuits. À Port-au-Prince, il y a beaucoup de centres de santé mais aucun n'est gratuit » (CF4). Un autre répondant affirme sans ambages « l'eau potable, nous pouvons dire que nous y avons accès. En ce qui a trait à la question de santé, c'est mort. D'ailleurs, toutes les infirmières dans le quartier sont des médecins. Voyez-vous ! » (CF9). Une autre personne répond, pour sa part, « pas forcément car la ville de Port-au-Prince est très peuplée, donc ces services ne sont pas trop disponibles. Normalement on devrait les trouver mais l'État ne les met pas au service des habitants de la capitale » (CF7).

Il est temps de traiter la question quatorze. Celle-ci s'énonce comme ceci : « Y a-t-il de l'entraide entre les habitants du quartier ? ». Seulement 8 répondants sur 16 ont répondu à cette question. De plus, les répondants ne sont pas unanimes dans leurs réactions.

Premièrement, il y a ceux qui estiment que :

« Pas dans tous les secteurs, mais dans le secteur vodou [Le vodou est une activité spirituelle qu'exercent certains habitants]. Il existe une forme d'entraide, quand on organise une activité, d'autres gens se mettent toujours disponibles pour nous aider à réaliser cette activité » (CF4).

Une participante va dans le même sens en affirmant que « oui, je pense qu'il y a de l'entraide à Fort-National. Par exemple, il y a une fois que la communauté voulait aménager une route, on collectait nos moyens pour que nous puissions construire la route » (FN7).

Dans un sens contraire, un répondant soutient ceci :

« [L'entraide] ça existe mais c'est sous une autre forme. Dans les villes de province, cela rentre dans un cadre de socialisation alors que dans la capitale, cela se fait généralement sur une base mercantile. Par exemple, dans la capitale les gens font du nettoyage pour de l'argent » (CF7).

Il nous semble important ici de souligner que dans les milieux ruraux, l'entraide constitue une pratique socio-culturelle habituelle. Ainsi, les individus trouvent cela normal de porter leur aide à un projet communautaire.

Par ailleurs, certains trouvent l'entraide présente mais insuffisante, adoptant alors une position mitoyenne par rapport à la question. En effet, un répondant estime que « tout le monde ne s'entraide pas dans le quartier.

Parfois, il y a des gens qui se mettent à l'écart quand nous réalisons un truc dans le quartier » (CF5).

Progressons dans notre cheminement avec la question quinze. Celle-ci était formulée de manière suivante : « Vous sentez-vous à l'aise ou en sécurité dans votre quartier ? ». Un nombre de 9 participants sur 16 se sont sentis interpellé sur cette question. En l'occurrence, la majorité d'entre eux répondent négativement.

À ce propos, un participant tient ces propos : « Non. Je ne peux pas dire que je suis en sécurité, je peux dire que je survis. Car c'est une zone qui a déjà subi une attaque des bandits, c'est la raison pour laquelle nous avons mis sur pieds une activité de brigade » (CF8). Un autre répondant avoue aussi son insécurité dans cette situation en affirmant que « Non. Je ne me sens pas en sécurité. Les bandits se promènent à longueur de journée. Cela me met dans une situation difficile pour continuer à vivre ici » (CF5). Un dernier participant affirme de manière catégorique ceci : « Non ! comme je vous l'ai dit je ne suis pas en sécurité. C'est la raison pour laquelle je compte retourner chez moi » (FN6).

Pour sa part, la question 16 était structurée sous cette forme : « Pensez-vous que les conditions de vie vont s'améliorer dans les prochaines années dans le quartier ? ». Un total de 9 répondants a répondu à la question. À défaut d'être nombreuses, leurs réponses sont révélatrices.

Un participant déclare « d'après mon analyse, je ne vois pas comment les conditions vont pouvoir s'améliorer » (CF8). Un autre interviewé retorque :

« Normalement dans les prochaines années, si une décision n'est pas prise, cela tendra à s'empirer. Carrefour-Feuilles a beaucoup de ressources humaines, certes, mais si rien n'est dit [ou fait], le quartier va être vidé. Donc, on attend les nouvelles décisions » (CF7).

Toujours dans la même veine d'idées, ce participant déclare cela :

« Selon moi dans un ou deux ans, il devrait y avoir une amélioration au pays. Mais en même temps, je pense sincèrement qu'il faut que les autorités changent de comportement. Car, par exemple, pour qu'un jeune ait accès à un boulot, on lui demande une expérience de travail » (FN5).

Pour ce dernier répondant, l'amélioration des conditions de vie passeraient donc avant tout par un meilleur accès au marché du travail, plutôt que par des travaux sur la qualité des habitations et des infrastructures (rues, etc.).

Eu égard à la question dix-sept qui était stipulées de la façon suivante : « Pensez-vous migrer vers un autre endroit dans les prochains mois ? ». Douze participants ont commenté cette question. Dans la majorité des cas, ils manifestent leur envie de quitter leur quartier dans les prochains mois, même ceux qui habitent depuis fort longtemps dans ce milieu (Carrefour-Feuilles et Fort-National).

À titre d'exemple, ce répondant s'exclame :

« Bon ! Je ne veux pas quitter mon quartier comme ça, car ça fait déjà longtemps [que j'y vis] mais j'observe déjà s'il n'y a pas un meilleur quartier dans lequel je pourrais pu me rendre pour que je sois un peu plus tranquille » (FN7).

D'autres participants, comme CF7, se positionnent dans le même sens :

« Oui ! J'ai cela comme projet. Si les bandits augmentent le volume de criminalité, je n'aurai pas de choix ». Un autre répondant ajoute :

« Oui. Je prévois quitter mon quartier pour aller à Delmas, car ce dernier comme quartier ne subit pas encore l'insécurité. Et ça se peut que celle-ci se résolve avant même qu'elle affecte Delmas » (FN3).

Finalement, l'interrogation dix-huit a été posée dans ces mots : « Si oui, songez-vous à vivre dans un autre quartier, une autre ville ou un autre pays ? ». Douze personnes ont répondu à cette question.

Un participant affirme sans retenue : « Bien sûr ! Ça se peut que je laisse définitivement la capitale si cela persiste. Actuellement, je vis sous la menace de bandits » (CF6). Toutefois, il n'est pas clair si ce répondant partirait pour la campagne, pour une ville de province ou pour vivre dans un autre pays. Soulignons aussi qu'un répondant parlait de « retourner chez moi » dans le cadre de la question 15. Ce « chez-moi » signifie probablement son village d'origine.

5.4- Thème II : Conditions de vie selon les répondants. Analyse des réponses

En ce qui concerne le groupe de questions reliées aux conditions de vie des migrants dans leur lieu de destinations, il convient de faire le point sur les informations contenues dans la section 5.3. Dans un premier, nous constatons que les migrants choisissent souvent un quartier de Port-au-Prince pour des raisons pratiques, c'est-à-dire en fonction du lieu de résidence d'un parent qui les accueille ou selon la proximité d'une institution d'enseignement.

En termes de moyens de subsistance, la plupart des interviewés exerce de petits boulot dans le secteur commercial. Dans quelques cas, les personnes soumis à l'entrevue occupent des emplois temporaires reliés à leur formation. En dépit de la précarité ambiante, tout porte à croire que ces migrants arrivent à intégrer le mode de vie de la capitale, d'une façon ou d'une autre. Ils semblent actifs et intégrés socialement, tant dans le quartier Carrefour-Feuilles que celui de Fort-National. Plusieurs d'entre eux réussissent à progresser sur le plan social et économique après leur arrivée dans la ville, même s'il s'agit parfois de progrès de courte durée. Tous et toutes réussissent visiblement à apprendre à fonction dans un système où la débrouillardise est la mère de toutes les vertus.

Au sujet des conditions de vie, la question attitrée a suscité peu de commentaires. La formulation était peut-être trop générale car les interviewés

sont revenus à la charge plus loin, notamment par rapport aux questionnements sur la sécurité. Le thème de l'entraide a aussi rejoint les participants et il peut être associé aux conditions de vie. Quoi qu'il en soit, il est troublant qu'aucun répondant n'ait discuté de l'état des habitations, des rues ou de l'environnement urbain, dans une perspective physico-spatiale. La même remarque vaut pour ce qui est des comparaisons entre les quartiers précaires et ceux construits en dur : personne ne critique ou n'envie la réalité des beaux quartiers de la ville formellement érigée. Est-ce par méconnaissance de la ville centre ou à cause d'une forme d'intériorisation de la normalité de vivre dans un milieu plutôt délabré offrant peu de services ?

À l'inverse des conditions de vie, la sécurité et la criminalité sont des questions qui ont fait beaucoup parler les répondants. Rappelons que le niveau de banditisme a connu une recrudescence durant cette dernière décennie et que celui-ci touche particulièrement les quartiers précaires non viabilisés. Les activités des groupes criminalisés sont incontrôlées et très volatiles. Leur intensité et les lieux ciblés varient de semaine en semaine. Les répondants ont clairement exprimé leurs craintes, voire leur désarroi, face à ce phénomène des plus malsains qu'ils imaginent persister dans l'avenir. Certains indiquent vouloir quitter leur quartier mais on sent une forme de résignation. Néanmoins, nous savons qu'il y a des jeunes de certains quartiers qui mettent en place une stratégie de défense qu'on appelle « brigade », afin de faire échec aux projets de terreur des bandes armées. Les participants à notre étude n'ont pourtant pas fait référence à ce mouvement.

Finalement, il convient de dire que nous n'avons pas remarqué de différences entre les quartiers dans les réponses des participants.

CONCLUSION

Les migrations constituent un phénomène complexe. D'ailleurs, il n'existe pas de théorie englobante pour l'expliquer, comme nous l'avons vu dans les premiers chapitres. La plupart des chercheurs se contentent de typologies ou d'études descriptives. Pourtant, les migrations sont au cœur de l'actualité ces dernières années. Les migrations internationales, de l'Amérique latine vers les États-Unis ou de l'Afrique vers l'Europe, sont des enjeux économique et politique majeurs qui occupent largement l'espace public dans divers pays. Les migrations impliquent aussi des drames individuels nombreux de même qu'un certain nombre d'histoires heureuses, pour les personnes concernées.

Pour leur part, les migrations internes, notamment de la campagne vers la ville, soulèvent moins de polémiques. Vues en Occident comme un processus historique lié à l'urbanisation, celles-ci sont toujours significatives dans des pays du sud global. Par ailleurs, l'Organisation des nations unies (ONU) a reconnu que plus de 50 % de la population mondiale vivait dans les villes depuis l'année 2007. Haïti est un exemple de pays subissant de fortes migrations rural-urbain, cette situation pouvant peut-être être reliée à un décalage temporel dans la transition démographique. L'absence de politiques de développement rural et la persistance d'une image prestigieuse de la grande ville sont aussi des facteurs importants. Le résultat en est la croissance rapide et anarchique de l'agglomération de Port-au-Prince. Cette croissance

va de pair avec l'expansion de quartiers précaires non viabilisés dans l'espace urbain, milieu de vie que nous avons cherché à mieux connaître.

Comme nous avons pu le vérifier dans notre recherche exploratoire, les conditions de vie sont difficiles dans ces quartiers dits précaires. Nos répondants, sans trop s'attarder à la qualité des habitations et des infrastructures urbaines, ont dénoncé les problèmes d'accès à l'eau et aux services d'éducation et de santé. De surcroît, à Port-au-Prince, la sécurité des personnes est compromise par la présence des bandes criminelles qui fourmillent dans un cadre étatique en pleine déliquescence. Plusieurs témoignages ont fait ressortir ce fait vécu par une population défavorisée, laissée à elle-même.

Cette population se montre pourtant résiliente selon notre enquête. Fonctionnant au quotidien selon un système de débrouillardise et d'entraide, elle réussit à survivre décemment. Plus encore, peu de gens envisagent de quitter la capitale d'Haïti, malgré le fait que celle-ci a relativement peu à offrir en termes d'emplois et de qualité de vie. L'un des constats marquant de l'étude est les liens que nous pouvons tisser avec les études du Groupe de recherche sur la migration des jeunes réalisées au Québec au début des années 2000 (Côté, 2019). En effet, la migration rural-urbaine se présente dans les deux cas comme une mode, soit la chose normale à faire pour de jeunes adultes vivant hors des grands centres urbains. L'animation et l'effervescence des

métropoles sont perçues comme attractive, tant au Québec qu'en Haïti, malgré les différences contextuelles.

Cependant, contrairement aux recherches sur le Québec, le phénomène de la tendance au retour des migrants vers les milieux ruraux et les petites villes, après quelques années, ne se fait pas sentir. C'est du moins ce qui ressort des commentaires des participants qui ont très peu parlé de cette possibilité (un seul commentaire à ce sujet). Cela ne veut pas dire qu'ils ne retournent pas dans leur village d'origine ou qu'ils le jugent négativement. Quoi qu'il en soit, les difficultés rencontrées dans les quartiers non viabilisés de Port-au-Prince ne suscitent pas de volonté de partir ailleurs au sein de notre échantillon de migrants internes. S'agit-il d'un manque d'informations, d'une forme d'insouciance, ou, au contraire, d'un exemple de résilience hors du commun ? La question se pose avec acuité.

Pour mettre en contexte les réponses assez peu critiques des répondants sur les conditions de vie et leur peu d'intentions déclarées de changer les choses, il faut souligner certains traits culturels des Haïtiens, selon nous. En effet, ces derniers ont tendance à ne pas se plaindre ou à ne pas exprimer leur avis profond sur la politique, par fierté (ne pas dévalorisé leur milieu de vie) et par peur de s'attirer des ennuis (dénonciation des politiques ou de l'action des gouvernements). Cette hypothèse expliquerait d'ailleurs le faible nombre de participants ayant répondu aux questions relatives aux conditions de vie, soit les interrogations 9 à 18 du questionnaire.

Nous opterons ainsi pour une lecture qui soutient l'idée d'une forte résilience chez les Migrants vivant dans les quartiers précaires non-viabilisés de Port-au-Prince. Cette résilience, le cas échéant, s'explique certainement en partie par le rôle des réseaux familiaux dans l'intégration à la vie des quartiers précaires de Port-au-Prince. Selon les travaux de Lee, les contacts personnels sont très utiles dans la prise de décision des migrants, en particulier par le transfert d'informations et l'assurance d'obtenir un pied-à-terre lors de l'arrivée à destination. Dans les semaines et mois qui suivent, la famille et les amis présents en ville peuvent également aider le migrant à se bâtir un réseau de connaissances et à adopter des pratiques de débrouillardise, essentielles à la survie en quartier précaire non viabilisé dans une ville comme Port-au-Prince.

BIBLIOGRAPHIE

- Anglade, G. (1982a). *Atlas critique d'Haïti*. Groupe d'études et de recherches critiques d'espace. UQAM. https://classiques.uqam.ca/contemporains/anglade_georges/atlas_critique_haiti/atlas_critique_haiti.html
- Anglade, G. (1982b). *Espace et liberté en Haïti*. Groupe d'études et de recherches critiques d'espace. UQAM. https://classiques.uqam.ca/contemporains/anglade_georges/espace_liberte_en_haiti/espace_liberte_en_haiti.html
- Aragon, A. (2014). *Migrations clandestines : D'Amérique centrale vers les Etats-Unis*. Paris, Presses Sorbone Nouvelle
- Augustin, M. (1976). *Bicentenaire de la fondation de Port-au-Prince : 1749-1949. Exposition Internationale*. Port-au-Prince, Imprimerie d'Haïti
- Authier J. Y., Baggioni V., Cousin V., Fijalkow Y. et Launay, L. (2019). *D'une ville à l'autre. La comparaison internationale en sociologie urbaine*. Paris, La découverte.
- Barros F. et de Vorms, C. (2019). *Favelas, bidonvilles, baracche, etc. : recensements et fichiers*. Éditions de l'EHESS. <https://journals.openedition.org/histoiremesure/8190>
- Beaulieu, E. (2004). *La notion de conditions de vie en sciences sociales : une exploration de la littérature*. Les Cahiers du CRISES, no. 0411. <https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/10/ET0411.pdf>
- Brenner, N., dir. (2014). *Imploding/Explosions. Towards a Study of Planetary Urbanization*, Berlin, Jovis.
- Castor, S. (1988). *L'Occupation américaine*. Maison Henry Deschamps. Port-au-Prince. Haïti
- Chaléard, J. L. et Sanjuan T. (2017). *Géographie du développement. Territoires et mondialisation dans les Suds*. Paris, Armand Colin.
- Clerc, V. (2018). Repenser la catégorie « bidonville ». De Damas à Yangon, les quartiers précaires à l'épreuve des politiques urbaines. *Revue internationale et stratégique*, 112(4). <https://doi.org/10.3917/ris.112.0139>.
- Côté, S. et D. Potvin (2004). La migration interrégionale des jeunes au Québec. Dans, Leblanc, P. et Molgat, M. (dir.), *La migration des jeunes. Aux frontières*

de l'espace et du temps (p. 33-80). Québec, Québec, Presses de l'Université Laval et Éditions de l'IQRC (Institut québécois de recherche sur la culture).

Coté, S. (2019). Rapport au territoire et expérience de la migration interne chez les jeunes : réflexions à partir de travaux du groupe de recherche sur la Migration des jeunes. *Revue Jeunes et société*, 4(2). <https://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/182>

David, O. (2012). *La population mondiale, Répartition, dynamique et mobilité*. Paris, Armand Colin.

Déboulet, A. (2022). *Sociétés Urbaines. Au risque de la métropole*. Paris, Armand Colin.

Déboulet, A. (dir.) (2016). *Repenser les quartiers précaires*. Agence Française de développement. <https://www.afd.fr/fr/ressources/repenser-les-quartiers-precaires>

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill.

Délorme, P. (2005). *De l'École de Chicago à l'imaginaire urbain*. Dans Délorme, P. (dir.) *La ville autrement*. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Didier, S. et Philifert, P. (2019). Droit à la ville au Sud et construction des légitimités ordinaires. *Annales de géographie*, 729-730(5). <https://doi.org/10.3917/ag.729.0005>

Dorvilier, F. (2010). Les causes de la crise de la transition démographique en Haïti : une analyse néo-institutionnelle, Université catholique de Louvain. <https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/dorvillier.pdf>

Dureau, F. (2006). Croissance et dynamiques urbaines dans les pays du Sud. https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers09-05/010041382

Durkheim, É. (2010) [1894]. *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion.

https://philosophie.universite.tours/documents/1894_Emile_Durkheim.pdf

Eddy Lucien, G. (2014). *Port-au-Prince, une modernisation manquée*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

Eddy Lucien, G. (2015). *Little Haïti si loin de Dieu et si près du Centre-Ville de Miami*. Port-au-Prince, Presses de l'Imprimeur S.A.

Gauthier, M. (Dir.) (1997). *Pourquoi Partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Geffrard, R. (2019, 26 avril). La Police nationale réagit après le carnage à Carrefour-Feuilles, *Le Nouvelliste*, <https://lenouvelliste.com/article/201057/la-police-nationale-reagit-apres-le-carnage-a-Carrefour-Feuilles>

Geffrard, F. B. (2020, 27 août). Le "Sant Karl Lévêque" (SKL) préoccupé par l'insécurité et les violations des libertés publiques dans le pays, RHINEWS – Réseau haïtien de l'information. <https://www.rhinews.com/justice/le-sant-karl-leveque-skl-preoccupe-par-linsecurite-et-les-violations-des-libertes-publiques-dans-le-pays/>

Gerbeaud, F., Grisot, S., Motta, C. et Sabotava, L. (2015). Vu d'ailleurs : la fabrique populaire de la ville. *Revue Projet*, 5(348). <https://shs.cairn.info/revue-projet-2015-5-page-57?lang=fr>

Godard, H. (1985). Port-au-Prince (Haïti). Les « quartiers » et les mutations récentes du tissu urbain. *Les cahiers d'Outre-Mer*. 38(149). https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1985_num_38_149_3127

Godard, H. (1988). Port-au-Prince : Les mutations récentes de l'organisation spatiale. *Mappemonde*. 88(3). https://www.persee.fr/doc/mappe_0764-3470_1988_num_11_3_2448

Goulet, J. (2005). *Les bidonvilles. Une forme urbaine viable*. Dans Délorme, P. (Dir.) *La ville autrement*. Québec, Presses de l'Université du Québec

Grafmeyer, Y et Joseph, I., dir. (2009). *L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion.

Grison J. B., Rieutort, L. et Fournier, M. (2018). Quelle innovation pour un territoire et une ressource marginalisée ? L'exemple de la filière laine en Margeride, Dans Margetic, C., Roth, H. et Pouzenc, M. (dir.), *Les campagnes d'Europe : des espaces d'innovation dans un monde urbain*, Toulouse, Presses universitaires du Midi. p. 39-51.

Guglielmo, R. (1996). *Les grandes métropoles du monde*. Paris, Armand Colin. Hall, A.D. et Fagen, R. E. (1956). *Definition of system. General systems*, The Yearbook of the Society for Advancement of General Systems Theory, 1-2, p. 18-28

Hornby, W. F. et Jones, M. (1993). *An Introduction to Population Geography*. Cambridge, Cambridge University Press. https://ia601506.us.archive.org/2/items/in.ernet.dli.2015.132059/2015.132059.An-Introduction-To-Population-Geography_text.pdf

Isin, E. F.. (2009). La ville comme lieu du social. *Rue Descartes*, 63(1). <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0052>

IHSI (2009). *Statistiques démographiques et sociales*. https://ihsi.gouv.ht/statistiques/statistiques_demographiques_et_sociales

Jean, M. (2023, 14 mars). L'organisme Sant Karl Lévèque déplore une absence de volonté politique pour combattre les gangs en Haïti. *AlterPresse*. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29128>

Jean, M. (2023, 25 août). 712 homicides enregistrés à Port-au-Prince depuis janvier 2023, selon la Ce-Jilap. *AlterPresse*. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article29599>

Joseph, L. et Segura, L.M. (2019). Production de la ville et catastrophe à Port-au-prince : entre défis et déficits de Gouvernance urbaine. *Journal of Haitian Studies*, 25(2). <https://dx.doi.org/10.1353/jhs.2019.0019>

Lee, S. E. (2013) [1966]. Une théorie de la migration. Dans Victor Piché (dir.). *Les théories de la migration*. Paris, Ined.

Lefèvre C. et Pinson G. (2020). *Pouvoirs urbains, ville, politique et globalisation*. Paris, Armand Colin.

Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. pp. viii, 166. Anthropos.

Lombart, M., Pierrat, K. et Redon, M. (2014). Port-au-Prince : un « projectorat » haïtien ou l'urbanisme de projets humanitaires en question, *Cahiers des Amériques latines*, 75. <http://journals.openedition.org/cal/3142>

Luc Van, C. (2022). *Manuel de recherche en sciences sociales* (6^e éd.). Paris, Armand Colin.

Mbungoje, L. A. (2013). Une approche systémique de la théorie de la migration rurale-urbaine. Dans, Piché, V. (dir.). *Les théories de la migration*. Paris, Ined. MINUSTAH (2017, 13 octobre). *Reconstruire le social : une nécessité à Fort national*, Communiqué de presse, <https://minustah.unmissions.org/>

Mumfort, L. (2011) [1961] *La cité à travers l'histoire*. Agone. Marseille.

Nedelec, P. (2018). *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin.

Noël, R. (2012). « Migration et gouvernance urbaine : deux thématiques fondamentales et indissociables dans le cadre de la reconstruction de la ville de Port-au-Prince ». <https://www.yumpu.com/fr/document/view/34910478/migration-et-gouvernance-urbaine-deux-thematiques-groupe-urd>

Noreau, P. (1997). L'attrait de la ville. L'explication de la sociologie classique. Jalons pour la recherche. Dans Gauthier, M. (Dir.). *Pourquoi Partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*. Québec, Presses de l'Université Laval

OIM. 2023. Haïti — Rapport sur la situation des déplacements dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (Round 3 : 14 Fevrier — 16 Mars 2023). haiti.iom.int/sites/g/files/tmzbdl1091/files/documents/2023-05/rapport-narratif-sur-la-situation-de-deplacement-dans-la-zmpp_round-3.pdf

ONU (2024). *Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes*. <https://www.un.org/fr/desa/world-urbanization-prospects>

Pérouse, J.-F. (1996). *Villes du tiers monde*, Paris, Hatier.

Pétuaud-Létang, M. (2010). Comment la ville prend-elle forme ? Dans Jean-Pierre, Augustin, J.-P. et Favory, M., dir. (2010). 50 questions à la ville. Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, <https://doi.org/10.4000/books.msha.2424>

Piché, V. (dir.). (2013). *Les théories de la migration*. Paris, Ined.

Pierre, H. (2023, 18 août). Il pleut sur Carrefour-Feuilles à Port-au-Prince. *Le National*. https://www.lenational.org/post_article.php?tri=1279

Piguet, É. (2013). « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3). <https://journals.openedition.org/remi/6571>

République d'Haïti. (2012). Constitution du 29 mars 1987 amendée. Maison Henry Deschamps

Quivy R. et Van Campenhoudt L., (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (2^e éd.), Paris, Dunod.

Rémy, J. (2004). Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialités. Dans Vodoz, L., Giauque, B. P. et Jemelin, C. (dir.) *Les territoires de la mobilité l'aire du temps*. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Rénel, E. (2019). *Représentation des bidonvilles dans les médias haïtiens de 2001-2016 : étude de cas de la zone métropolitaine de Port-au-Prince*. [Mémoire de Maitrise]. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Sans auteur. (2025, 24 janvier). En Haïti, l'inquiétante situation des déplacés sur les sites d'accueil. *RFI - Journal d'Haïti et des Amériques*. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/journal-d-haiti-et-des-americaines/20250124-en-haiti-l-inquietante-situation-des-deplacés-sur-les-sites-d-accueil>

Sans auteur (2024, 2 octobre). Plus de 700 000 déplacés internes en Haïti. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/monde/ameriques/820951/plus-700-000-deplaces-internes-haiti>

Sans auteur (2023, 18 août). Haïti : la fuite des habitants du quartier de Carrefour-Feuilles face à l'avancée des gangs armés. *RFI -Journal d'Haïti et des Amériques*. <https://www.rfi.fr/fr/amériques/20230818-haïti-la-fuite-des-habitants-du-quartier-de-Carrefour-Feuilles-face-à-l'avancée-des-gangs-armés>

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir.) *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*. Québec Edition

Simard, M. (2006). Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes. Un phénomène géographique aux effets multiples. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(141). <https://doi.org/10.7202/014886ar>

Simard, M. (2022). La controverse sur la densification au Québec : un choc des valeurs sur la forme de l'habitat et des milieux de vie. *Revue organisations et territoires*, [https://doi.org/10.1522/revueot.v31\(3\).1525](https://doi.org/10.1522/revueot.v31(3).1525)

Simmons, B. A. (2002). Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques. *Cahiers québécois de démographie*, 31(1). <https://yorkspace.library.yorku.ca/items/b996d58e-d8e5-4b0a-aa45-3e056d2b26d7>

Simmons, B. A. (2013). Expliquer les migrations : Théorie de la croisée des chemins. Dans Piché, V. (dir.), *Les théories de la migration*. Paris, Ined.
Skeldon, R. (2021). *Advanced introduction to migration studies*, Edward Elgar Publishing, Cjeltenham (UK). 154 pages.

Soja, E.W. (2010). *Seeking spatial justice*. University of Minnesota Press.
Théodat, J. M. (2023) Port-au-Prince. *Encyclopédie Universalis*. <https://www.universalis-edu.com/encyclopédie/port-au-prince/>

Tribillon, J.-F. (2009). *L'urbanisme*, Paris, La Découverte.

Vallardares, L. (2006). *La favelas d'un siècle à l'autre*. Pessac, Maison des sciences de l'Homme

Véron, J. (2008). Enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'urbanisation du monde, *Mondes en développement*, 36(142). <https://shs.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2008-2-page-39?lang=fr>

Zélinski, W. (2013). Les hypothèses de la transition de la mobilité. Dans Piché, V. (dir.), *Les théories de la migration*. Paris, Ined.

ANNEXE I

CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique. Le numéro du certificat est :
2025-1801

ANNEXE II

GRILLE D'ENTRETIEN (MIGRANTS INTERNES DE LA VILLE DE PORT-AU-PRINCE)

Les questions d'entretien seront les suivantes :

Profil des répondants :

- À quel genre vous identifiez-vous ?
- Quel est votre âge ?
- Vivez-vous seul, en couple ou en famille ?
- Depuis combien d'année vivez dans l'agglomération de Port-au-Prince ?
- Depuis combien d'année habitez-vous dans le quartier (Carrefour-Feuilles ou Fort-National)?
- Avez-vous vécu dans d'autres quartiers de l'agglomération ?

Motifs du départ et parcours des migrants

- Quelle est votre village ou région d'origine ?
- Comment pouvez-vous décrire votre milieu d'origine en termes d'activités ?
- Quelles raisons vous ont amené à quitter votre village pour venir à Port-au-Prince ?
- Avez-vous de la famille ou des amis à Port-au-Prince avant d'y déménager ?
- Avant de venir vous installer à Port-au-Prince, quelle était votre vision de cette ville ?
- Votre vision a-t-elle changée une fois arrivée à Port-au-Prince ?
- Retournez-vous dans votre village d'origine à l'occasion ?
- Êtes-vous retourné vivre dans votre village d'origine pour de longues périodes (plus de quelques semaines) ?

Mode de vie des migrants

- Qu'est-ce qui vous a amené à vivre dans le quartier (Carrefour-Feuilles ou Fort-National) ?
- Quelle activité menez-vous pour subvenir à vos besoins ?
- Comment évaluez-vous les conditions de vie dans votre quartier (très bonnes, bonnes, plutôt mauvaises, très mauvaises) ?
- Ces conditions de vie se sont-elles améliorées ou détériorées avec les années ?
- Avez-vous accès à l'eau potable, au gaz ou électricité, aux services scolaires ou de santé ?
- A-t-il de l'entraide entre les habitants du quartier ?
- Vous sentez à l'aise ou en sécurité dans votre quartier ?
- Pensez-vous que les conditions de vie vont s'améliorer dans les prochaines années dans votre quartier ?
- Pensez-vous migrer vers un autre endroit dans les prochains mois ?

- Si oui, songez-vous à vivre dans un autre quartier, une autre ville ou un autre pays ?

ANNEXE III

DÉCLARATIONS D'HONNEUR

DÉCLARATION 1A

Je, soussigné(e), Martin Simard, à titre de chercheur principal (étudiant-chercheur), pour le projet de recherche intitulé : Vivre dans un quartier précaire de Port-au-Prince : Parcours et vécu des résidents provenant de l'immigration interne, m'engage à respecter le caractère confidentiel de toute information nominative à laquelle j'aurai accès dans le cadre du projet de recherche ci-haut mentionné et à ne pas divulguer, reproduire ou utiliser, d'une quelconque manière, cette information autrement que pour les fins pour lesquelles elle m'est communiquée.

Je m'engage également à respecter la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'Université du Québec à Chicoutimi, *l'Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2014) ainsi que la loi et les règles de l'art en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et ce, tant au niveau de la cueillette d'information confidentielle, de son traitement que de sa diffusion.

J'ai signé à Saguenay (Québec), ce 20^e jour du mois de mai de l'an 2024

Martin Simard et Jacques Charles

1.6- DÉCLARATION 1B

Je, soussigné(e), Jacques Charles, à titre de chercheur principal (étudiant-chercheur), pour le projet de recherche intitulé : Vivre dans un quartier précaire de Port-au-Prince : Parcours et vécu des résidents provenant de l'immigration interne, m'engage à respecter le caractère confidentiel de toute information nominative à laquelle j'aurai accès dans le cadre du projet de recherche ci-haut mentionné et à ne pas divulguer, reproduire ou utiliser, d'une quelconque manière, cette information autrement que pour les fins pour lesquelles elle m'est communiquée.

Je m'engage également à respecter la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'Université du Québec à Chicoutimi, *l'Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains 2* (2014) ainsi que la loi et les règles de l'art en matière d'éthique de

la recherche avec des êtres humains et ce, tant au niveau de la cueillette d'information confidentielle, de son traitement que de sa diffusion.

J'ai signé à Saguenay (Québec), ce 20^e jour du mois de mai de l'an 2024.

Jacques Charles et Martin Simard

ANNEXE IV
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE
CONSENTEMENT VERBAL AUX ENTREVUES
INDIVIDUELLES

1 TITRE DU PROJET

Vivre dans un quartier précaire de Port-au-Prince : Parcours et vécus des résidents provenant de l'immigration interne

2 RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

Jacques Charles (Étudiant en maîtrise en Études et interventions régionales – 3593)

2.2 Direction de recherche

Martin Simard (professeur titulaire, département des sciences humaines et sociales)

3 FINANCEMENT

Ce projet n'est pas financé.

4 PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet toutes les informations pertinentes vous seront données. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles et à demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Si vous désirez participer à ce projet, votre consentement verbal sera recueilli après la lecture de ce document. Vous pouvez également obtenir une copie de ce document, si vous le souhaitez.

5 DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

5.1 Description du projet de recherche

La recherche s'intéresse aux migrations de la campagne vers la ville et de l'expérience de vivre en quartiers précaires. Dans cette perspective, nous aimerions connaître votre avis sur ce sujet.

5.2 Objectif(s) spécifique(s)

Nous cherchons à comprendre votre les défis liés à la vie quotidienne dans un quartiers pouvant être qualifié de « bidonville ». Il n'y a pas de réponses attendues ou souhaitées, seule votre opinion est importante.

5.3 Déroulement

Vous êtes invité (e) à participer à une entrevue individuelle qui durera de 30 à 45 minutes. L'entrevue se déroulera dans votre résidence ou dans un lieu extérieur adjacent. Une personne associée au projet de recherche vous apportera un ordinateur pour vous permettre d'effectuer l'entrevue via le logiciel zoom.

Si vous êtes d'accord, vos réponses aux questions seront enregistrées avant d'être retranscrites pour les analyses qui suivront. Les informations recueillies seront mises en commun avec les autres entrevues afin d'élaborer un portrait et d'effectuer des comparaisons entre les avis et opinions des participants tout en s'assurant du respect de l'anonymat.

6 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La recherche n'entraîne pas de risque ou de désavantage majeur pour vous. Toutefois, vous devrez consacrer un peu de temps à cette entrevue. Toutefois, la discussion sur la relocalisation pourrait faire ressortir des souvenirs plus ou moins agréables chez certaines personnes. Par ailleurs, notez que vous ne retirerez aucun bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche. Malgré tout, les résultats obtenus pourraient contribuer à l'avancement des connaissances et à de meilleures pratiques en matière d'aménagement des quartiers et de la prestation des services publics.

7 CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

7.1 Confidentialité

La liste des participants à l'étude et les informations obtenues à partir des entrevues individuelles et le système de codage des répondants demeureront confidentiels. Les personnes ayant accès aux enregistrements et aux retranscriptions ont rempli une déclaration d'honneur les engageants à respecter les règles de confidentialité.

7.2 Diffusion

Les informations recueillies pendant les entrevues serviront notamment à la production d'un mémoire de maîtrise. À l'intérieur du mémoire et d'autres publications éventuelles, seules les données analysées et rassemblées seront

diffusées. Ainsi, aucune personne ne pourra être identifiées directement ou indirectement. Si des citations sont intégrées dans un document publié, une attention particulière sera portée afin de s'assurer que celles-ci ne permettent pas l'identification de la personne citée. Un numéro de répondant sera alors utilisé pour démontrer que les commentaires proviennent de personnes différentes. De plus, la liste associant les noms des participants aux codes sera détruite, une fois les verbatim confectionnés.

7.3 Conservation

Après le dépôt officiel du mémoire, toutes les données en lien avec cette étude seront déposées sous clef dans un bureau à l'Université du Québec à Chicoutimi pour une période de 7 ans. Après cette période, les données seront détruites de façon sécuritaire selon les modalités en vigueur à l'UQAC.

8 PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Chaque participant a le droit de se retirer du projet en cours d'entrevue ou après l'entrevue sans préavis ni justification. En cas de retrait pendant l'entrevue, les données recueillies seront détruites sur le champ. En cas de retrait après l'entrevue, les données recueillies seront détruites mais cette option ne sera plus possible une fois que la liste de codification sera détruite.

9 INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation n'est offerte.

10 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Jacques Charles (Étudiant à la maîtrise, UQAC) / jcharles1@etu.uqac.ca
ou Martin Simard (professeur titulaire, UQAC) / mgsimard@uqac.ca

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca

11 CONSENTEMENT VERBAL DU PARTICIPANT

Si cela vous convient, dites oui à la fin de la lecture de ce paragraphe : Dans le cadre du projet intitulé « Vivre dans un quartier précaire de Port-au-Prince : Parcours et vécu des résidents provenant de l'immigration interne », j'ai pris

connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer de la recherche avant la destruction de la liste de codification, si je le désire, sans aucun préjudice, ni justification de ma part. De plus, j'atteste qu'une version écrite du document d'information et de consentement m'a été offert

